



Third Session
Thirty-seventh Parliament, 2004

Troisième session de la
trente-septième législature, 2004

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

Transport and Communications

Chair:
The Honourable JOAN FRASER

Thursday, April 29, 2004

Issue No. 8

First meeting on:
Bill S-2, An Act to prevent unsolicited
messages on the Internet

WITNESS:
(See back cover)

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

Transports et des communications

Présidente:
L'honorable JOAN FRASER

Le jeudi 29 avril 2004

Fascicule n° 8

Première réunion concernant:
Le projet de loi S-2, Loi visant à empêcher la diffusion
sur l'Internet de messages non sollicités

TÉMOIN:
(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE
ON TRANSPORT AND COMMUNICATIONS

The Honourable Joan Fraser, *Chair*

The Honourable Leonard J. Gustafson, *Deputy Chair*
and

The Honourable Senators:

Adams
* Austin, P.C.
(or Rompkey, P.C.)
Comeau
Corbin
Day
Johnson
** Ex Officio Members*

(Quorum 4)

Change in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Comeau substituted for that of the Honourable Senator Eyton (*April 28, 2004*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES TRANSPORTS ET DES COMMUNICATIONS

Présidente: L'honorale Joan Fraser

Vice-président: L'honorale Leonard J. Gustafson
et

Les honorables sénateurs:

Adams
* Austin, c.p.
(ou Rompkey, c.p.)
Comeau
Corbin
Day
Johnson
** Membres d'office*

(Quorum 4)

Modification de la composition du comité:

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit:

Le nom de l'honorale sénateur Comeau substitué à celui de l'honorale sénateur Eyton (*le 28 avril 2004*).

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate* of Tuesday, March 23, 2004:

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Oliver, seconded by the Honourable Senator Gustafson, for the second reading of Bill S-2, An Act to prevent unsolicited messages on the Internet.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

The Bill was then read the second time.

The Honourable Senator Oliver moved, seconded by the Honourable Senator Robertson, that the Bill be referred to the Standing Senate Committee on Transport and Communications.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 23 mars 2004:

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Oliver, appuyée par l'honorable sénateur Gustafson, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-2, Loi visant à empêcher la diffusion sur l'Internet de messages non sollicités.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Oliver propose, appuyé par l'honorable sénateur Robertson, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des transports et des communications.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Paul C. Bélisle

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Thursday, April 29, 2004
(14)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Transport and Communications met this day at 10:48 a.m., in room 160-S, Centre Block, the Chair, the Honourable Joan Fraser, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Adams, Comeau, Corbin, Day, Fraser, Graham, P.C., Merchant, and Phalen (8).

Other senator present: The Honourable Senator Oliver (1).

In attendance: Joseph Jackson and Terrance Thomas, Research Analysts, Parliamentary Research Branch, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Tuesday, March 23, 2004, the committee commenced its examination of Bill S-2, An Act to prevent unsolicited messages on the Internet.

WITNESS:

The Honourable Senator Donald H. Oliver, Sponsor of the Bill.

The Honourable Senator Oliver made a statement and answered questions.

At 12:43 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the Chair.

ATTEST:

Le greffier du comité,

Till Heyde

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le jeudi 29 avril 2004
(14)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications se réunit aujourd’hui, à 10 h 48, dans la salle 160-S de l’édifice du Centre, sous la présidence de l’honorable Joan Fraser (*présidente*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Adams, Comeau, Corbin, Day, Fraser, Graham, c.p., Merchant et Phalen (8).

Autre sénateur présent: L’honorable sénateur Oliver (1).

Également présents: Joseph Jackson et Terrance Thomas, attachés de recherche, Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents: Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l’ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 23 mars 2004, le comité entreprend son examen du projet de loi S-2, Loi visant à empêcher la diffusion sur l’Internet de messages non sollicités.

TÉMOIN:

L’honorable sénateur Donald H. Oliver, parrain du projet de loi.

L’honorable sénateur Oliver fait une déclaration puis répond aux questions.

À 12 h 43, il est convenu de lever la séance jusqu’à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday April 29, 2004

The Standing Senate Committee on Transport and Communications met this day at 10:48 a.m. to examine Bill S-2, to prevent unsolicited messages on the Internet.

The Honourable Joan Fraser (Chairman) presiding.

[*Translation*]

The Chairman: Today, we begin our study of Bill S-2, to prevent unsolicited messages on the Internet. The short title of the legislation is the Spam Control Act.

[*English*]

The bill is an initiative of our colleague, the Hon. Donald H. Oliver, and it is therefore with considerable pleasure that I welcome Senator Oliver back to the committee today. I say “back” because he has been both chair and deputy chair of this committee, so he knows us, and the way we work, well. We do not have to explain anything to him. We look forward to his introductory statement about his bill and then we will ask him questions.

The Honourable Donald H. Oliver, Sponsor of the Bill: Thank you very much. I must say it is a special privilege to appear before you. You have done a great job as chairman of this committee. I am very pleased with the work you have been producing, and I am very interested in the media study you are doing.

Honourable senators, the reason that I am here is that a while ago, my wife, after being out of her office for some 10 days, told me, “Guess what, it took me almost an hour and a half to delete the spam on my computer before I could begin work.” It really took a lot of time.

So I started to think about it, and then I began to look at what I was getting in my office here. I looked at the types of spam I was getting and said, “Gee, I think I will do some investigation into the state of the law in Canada and what can be done about this problem.” I was frankly shocked by the number of unwanted commercial e-mails that I was receiving.

Before actually drawing up a bill, I interviewed and had discussions with a wide variety of people. To give you some idea, I talked to several lawyers, both here and in other parts of Canada; I talked to a number of consumers; I talked to a number of Internet users and a number of politicians, both provincially and federally; I talked to a number of media people, particularly in Quebec, where this is a major concern; I talked to an ISP association, their president and directors, and a number of ISP users and owners; I talked to Microsoft.

I also talked to Industry Canada. I had briefings in my office from Mr. Binder of Industry Canada. I talked with Mr. Simpson, who is a world authority on spam. I had a private meeting with

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 29 avril 2004

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications se réunit aujourd’hui à 10 h 48 pour faire l’étude du projet de loi S-2, Loi visant à empêcher la diffusion sur l’Internet de messages non sollicités.

L’honorable Joan Fraser (présidente) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente: Nous commençons aujourd’hui notre étude du projet de loi S-2, Loi visant à empêcher la diffusion sur l’Internet de messages non sollicités. Son titre abrégé est très succinct, Loi antipourriel.

[*Traduction*]

Ce projet de loi est le fruit de l’initiative de notre collègue, l’honorable Donald H. Oliver, et c’est avec beaucoup de plaisir que je souhaite à nouveau la bienvenue au sénateur Oliver. Je dis «à nouveau» parce qu’il a déjà été président et vice-président de ce comité; il nous connaît donc bien, ainsi que notre façon de travailler. Nous n’avons pas à le lui expliquer. Nous sommes impatients d’entendre ses remarques préliminaires à propos du projet de loi, puis nous lui poserons des questions.

L’honorable Donald H. Oliver, parrain du projet de loi: Merci beaucoup. J’avoue que c’est un privilège particulier de témoigner devant vous. Vous avez fait de l’excellent travail en tant que présidente de ce comité. Je suis très heureux de ce que vous accomplissez, et je m’intéresse vivement à votre étude actuelle des médias.

Honorables sénateurs, la raison pour laquelle je suis ici c’est qu’il y a un certain temps, mon épouse, après s’être absenteée de son bureau pendant une dizaine de jours, m’a dit qu’il lui avait fallu presque une heure et demie pour supprimer tout le pourriel de son ordinateur avant de pouvoir commencer à travailler. Il lui a fallu beaucoup de temps.

J’y ai donc réfléchi, et j’ai commencé à examiner ce que je recevais à mon bureau, au Sénat. J’ai examiné les types de messages non sollicités que je recevais, et je me suis dit que j’allais examiner la loi canadienne et voir ce que je pouvais faire pour régler ce problème. J’ai été renversé par la quantité de courriels commerciaux non sollicités que je recevais.

Avant de rédiger un projet de loi, j’ai interviewé beaucoup de gens et j’ai discuté avec eux. Pour vous donner un aperçu, j’ai parlé à quelques avocats, ici et dans d’autres régions du Canada, à des consommateurs, à des utilisateurs d’Internet et à des politiciens provinciaux et fédéraux, à des gens des médias, surtout au Québec, où ce problème est sérieux; j’ai parlé à une association de fournisseurs d’accès à Internet, à son président et à des administrateurs, ainsi qu’à des clients et propriétaires de fournisseurs d’accès Internet; je me suis adressé à Microsoft.

Je me suis aussi adressé à Industrie Canada. M. Binder, d’Industrie Canada, est venu me présenter de l’information à mon bureau. J’ai parlé avec M. Simpson, qui est une sommité

the Minister of Industry, Madame Robillard, and her chief of staff and many others. Therefore, I did not come to the drafting of this lightly and without having given it serious thought.

With that background, one of the things that I found is that Canada does not have any laws in place specifically designed to reduce or to track the source of unwanted commercial e-mails. Everyone to whom I talked told me that there is no single answer to this problem. You cannot simply bring in a piece of legislation and you cannot find a filter to put on your computer to stop it all. You really need a multi-faceted approach.

There are a number of people and groups you have to bring into play. For a multi-faceted approach, you need ISPs, Internet service providers; you need ESPs, e-mail service providers; you need e-mail marketers; you need businesses; you need anti-spam organizations; you need consumer protection associations; you need anti-spam solution providers; and you need to look at a legal and regulatory approach. You have to look at education and awareness, at technical solutions and so on.

I should tell you that I am going down to Redmond, the headquarters of Microsoft, in less than a month. One of the people I will be meeting there is their top scientist, who is working on advanced filters for spam. Each day the process is ongoing, but I can tell you now that there is no person or place in the world that has a filter that will filter out all spam. We have not reached that level of technology yet.

In Canada, we do not have any law in place that is specifically designed to reduce or track the source of spam. We need a multi-faceted approach. We do have some laws on our books, however. For instance, we have a Criminal Code and we can, in fact, lay a charge for those sending large volumes of spam that endanger public safety. That is in our criminal laws already. However, many fraudulent e-mails emanate from countries outside Canada, and therefore it is hard for us to prosecute.

In August 1999, a working group on electronic commerce and consumers was created to work on principles of consumer protection and e-commerce. Clause 7 said: "Vendors should not transmit commercial e-mails without the consent of consumers or unless the vendor has an existing relationship with a consumer." The problem with that statement is that it was not mandatory, and therefore not enforceable, so that really did not help us very much.

On January 1, 2003, we had the Canadian Personal Information Protection and Electronic Documents Act. That is a new bill here in Canada. Electronic e-mail addresses are personal information, but this applies only in Canada, so again, commercial, bulk, unwanted e-mail coming to Canada but originating outside the country is not caught by that particular act.

In order to enable ISPs, law enforcement agencies and individuals to demand that spammers stop sending information, with a right to bring action against them, I reached the conclusion

mondiale dans le domaine du pourriel. J'ai eu une rencontre privée avec la ministre de l'Industrie, Mme Robillard, et avec son chef de cabinet et beaucoup d'autres personnes. Je n'ai donc pas rédigé ce projet de loi à la légère, sans y avoir bien réfléchi.

Après toutes ces démarches, j'ai constaté, notamment, que le Canada n'a pas de loi conçue expressément pour réduire la diffusion sur Internet de messages non sollicités ou pour remonter à leur source. Tous ceux à qui j'ai parlé m'ont dit qu'il n'y avait pas de solution unique à ce problème. Il ne suffit pas d'adopter une loi et il n'existe pas de filtre entièrement efficace à mettre dans un ordinateur. Il faut vraiment une stratégie à volets multiples.

Il faut faire intervenir divers individus et divers groupes. Dans le cadre de cette stratégie à volets multiples, il faut faire participer les fournisseurs d'accès Internet, les fournisseurs de services de courriel, les agents de commercialisation par courriel, les entreprises, les organismes antipourriel, les associations de protection des consommateurs et les fournisseurs de produits antipourriel, et il faut examiner une stratégie juridique et réglementaire. Il faut envisager l'information et la sensibilisation, les solutions techniques et ainsi de suite.

Je vous signale que je me rendrai à Redmond, au siège social de Microsoft, dans moins d'un mois. L'une des personnes que j'y rencontrerai est le chercheur principal, qui travaille à des filtres antipourriel perfectionnés. C'est une tâche continue, mais je peux vous affirmer que nulle part dans le monde il n'existe un filtre entièrement efficace contre le pourriel. Nous n'avons pas encore atteint ce degré de perfectionnement.

Au Canada, nous n'avons pas de loi expressément conçue pour réduire la diffusion de messages non sollicités ou pour en trouver la source. Nous avons besoin d'une stratégie à volets multiples. Cependant, nous avons certaines lois. Ainsi, nous avons un code criminel et, de fait, nous pouvons porter des accusations contre ceux qui diffusent de forts volumes de pourriels mettant en danger la sécurité publique. Notre droit pénal nous le permet. Toutefois, beaucoup de courriels illicites proviennent de l'étranger, et il est alors difficile d'entamer des poursuites.

En août 1999, un groupe de travail sur la consommation et le commerce électronique a été formé dans le but d'énoncer les principes de la protection des consommateurs dans le commerce électronique. Le principe 7 stipulait ceci: «Les commerçants ne devraient pas transmettre de courrier électronique commercial sans le consentement du consommateur à moins d'être déjà en relation avec ce dernier.» Le problème avec cet énoncé, c'est qu'il n'est pas obligatoire, donc pas exécutoire; par conséquent, il n'est pas très utile.

Le 1^{er} janvier 2003, la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques est entrée en vigueur. C'est une nouvelle loi au Canada. Les adresses de courriel sont des renseignements personnels, mais cela ne s'applique qu'au Canada, de sorte qu'encore une fois, les envois massifs de messages électroniques non sollicités qui proviennent de l'étranger échappent à cette loi.

Pour permettre aux fournisseurs d'accès Internet, aux organismes d'application de la loi et aux individus d'exiger que les expéditeurs de pourriels cessent d'envoyer de l'information

we do need some type of legislation. We have to do that, along with filtering software, consumer education and some self-regulatory codes.

What types of spam are we talking about, and how great is this problem becoming? The average Canadian, according to one report, receives about 150 e-mails a week. We know that more than 50 per cent of those e-mails — in fact, it is approaching 60 per cent — are spam. That is in the average household in Canada today. What form does that spam take?

One statistic — and there are many statistics, depending upon which country you go to — says that 33 per cent of those are for products like inexpensive ink cartridges, pens, or something like that, that you did not want. Another 24 per cent are financial offers — do you want to refinance your house and get a cheap mortgage, or do you suddenly need cash or do you need some kind of financing? — and 18 per cent are pornographic or information for sex sites. Five per cent are blatantly fraudulent. I refer to the kinds of letters that you might get, some emanating from Africa, saying, "We need you to give us your bank account number. Someone has taken some money from me and you will get \$20 million if you will just give me your bank account number and deposit the money in there." We receive these on almost a daily basis and they are just outright fraudulent.

When I first started getting those years ago, I used to send them, as a matter of course, to the RCMP. They finally phoned me and said, "Please do not send us any more of those, we get so many of them every day, just ignore it."

Senator Corbin: You were spamming them.

Senator Oliver: That is right.

Next, 20 per cent are advertisements for various things that we did not ask for and did not want and that just did not fall into any of the other categories. That is the type of thing that makes up spam.

What is the role of the Internet and spam in our lives now, and why should this be so important to us? As the number of users increases, the Internet is gradually becoming an integral part of everyday life for most Canadians. Usage is expected to continue to grow. The number of Internet users in the OECD area was 231 million in the year 2001, and over 591 million worldwide by 2002. It is expected, worldwide, that the usage will be around 709 million to 945 million before the end of 2004.

Many market analysts have viewed e-mail as one of the killer applications for the growth of the Internet. E-mail is quickly joining the telephone as an essential communication tool in people's commercial and social lives. E-mail has become a

tout en ayant le droit d'intenter des poursuites, j'en suis venu à la conclusion qu'il nous fallait une loi. Nous devons adopter cette loi, en plus d'utiliser des logiciels de filtrage, d'informer les consommateurs et d'appliquer des codes d'autoréglementation.

De quels types de pourriel parlons-nous, et quelle ampleur le problème est-il en train de prendre? Selon un rapport, le Canadien moyen reçoit environ 150 courriels par semaine. Nous savons que plus de la moitié de ces courriels — en fait, c'est presque 60 p. 100 — sont des pourriels. C'est la moyenne actuelle par ménage au Canada. Quelle forme ces pourriels prennent-ils?

D'après certaines données — et il y a beaucoup de données, selon les pays —, le tiers des pourriels concerne des produits comme des cartouches d'encre bon marché, des stylos, et d'autres choses de ce genre, dont personne ne veut. Environ 24 p. 100 offrent des services financiers — voulez-vous refinancer votre maison et obtenir une hypothèque à taux réduit, ou avez-vous soudainement besoin d'argent comptant ou d'une forme de financement? — et 18 p. 100 contiennent de la pornographie ou de l'information sur des sites à contenu sexuel. Cinq pour cent sont franchement frauduleux. Je pense au type de lettres que l'on peut recevoir, certaines en provenance d'Afrique, du genre: «J'ai besoin de votre numéro de compte bancaire. Quelqu'un m'a volé de l'argent et vous recevrez 20 millions de dollars si vous me donnez votre numéro de compte de banque et y déposez l'argent.» Nous en recevons presque tous les jours; il s'agit de fraude pure et simple.

Quand j'ai commencé à recevoir ces messages il y a des années, je les transférais automatiquement à la GRC. On a fini par me téléphoner pour me dire de ne plus les envoyer, que la GRC en recevait une multitude chaque jour et que je n'avais qu'à ne pas en tenir compte.

Le sénateur Corbin: Vous les inondiez de messages non sollicités.

Le sénateur Oliver: Exactement.

Ensuite, 20 p. 100 de ces messages contiennent de la publicité diverse que nous n'avons pas demandée et que nous ne voulons pas, et ces messages n'appartiennent à aucune des autres catégories. Voilà ce qui compose le pourriel.

Quel est le rôle d'Internet et du pourriel dans notre vie, et pourquoi est-ce que cela devrait être si important pour nous? À mesure que le nombre d'utilisateurs augmente, Internet devient graduellement une partie intégrante du quotidien de la plupart des Canadiens. On s'attend à ce que l'utilisation continue d'augmenter. Le nombre d'utilisateurs d'Internet dans les pays de l'OCDE était de 231 millions en 2001 et, dans le monde entier, de 591 millions en 2002. On s'attend à ce que, d'ici la fin de 2004, le nombre d'utilisateurs dans le monde entier se situe entre 709 et 945 millions.

De nombreux analystes de marchés considèrent que le courriel freine la croissance d'Internet. Il rattrape rapidement le téléphone en tant qu'outil de communication essentiel sur les plans commercial et social. Le courriel est devenu un outil puissant,

powerful medium, not only for idea and information exchange, but also for e-commerce, including direct marketing.

I just came from the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry. One of the witnesses there was telling us that one of the ways that people are now buying wine is by going on the Internet and using e-commerce to purchase it directly. The problem in Canada is that we have interprovincial trade barriers, so it is hard to buy wine from British Columbia in Nova Scotia.

With its role as a quick and relatively inexpensive form of communication, e-mail has developed into one of the primary communication mechanisms for personal and business use, both in Canada and abroad.

The International Data Corporation, IDC, estimates that there are about 700 million electronic mailboxes in the world today and that that number will grow to 1.2 billion by 2005. That is a tremendously fast rate. IDC estimates that e-mail volume will continue to expand rapidly. Estimates are that some 31 billion messages were sent over the Internet in 2002, and that the number will reach or surpass 60 billion by the year 2006.

Along with the growth of the Internet and e-mail, there has been a dramatic growth in bulk, unsolicited electronic messages, or spam, over the past few years. Spam can originate from any geographic location across the globe because Internet access is available in over 200 countries. The ease with which spammers can change the originating server for their messages means that even if the domestic e-marketing culture discourages spam or legal restrictions are in place, spam messages can easily be sent from other locations. Despite the increasing deployment of anti-spam services and technologies, the number of spam messages continues to increase rapidly.

You may say, "Why is that? Who is downloading and using the material on Viagra and enlarged breasts?" It does not matter. So many spam messages are being sent that if .001 per cent of the people buy the product, you can make \$1,500 per week. There are enormous profits being made on this. However, you must realize the volume that an individual spammer can send out in a day. They can send tens of millions of messages. It only takes a handful of people, say 29, around the world to click and buy a product for the spammer to make a profit.

One of the other big problems is the difficulty in identifying a spammer. Mr. Richard Simpson from Industry Canada went to Geneva in February of this year to attend an international spam organizational conference. He gave me a number of the papers that were handed out at this OECD conference. One is this booklet that I have here. I will read a paragraph from it to tell you a little about the difficulty in identifying spammers. It points out the reason we need a multi-faceted approach to this problem. I quote from paragraph 29 of the booklet.

non seulement pour la diffusion d'idées et d'information, mais aussi pour le commerce électronique, y compris le marketing direct.

Je sors d'une séance du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts. Un témoin nous a dit que les gens peuvent maintenant acheter du vin directement dans Internet. Le problème, c'est qu'au Canada, il existe des barrières commerciales interprovinciales, de telle sorte qu'il est difficile d'acheter du vin de la Colombie-Britannique à partir de la Nouvelle-Écosse.

Parce que c'est un moyen de communication rapide et relativement peu coûteux, le courriel est devenu l'un des principaux outils de communication à des fins personnelles et professionnelles, tant au Canada qu'à l'étranger.

La International Data Corporation, IDC, estime qu'à l'heure actuelle, il y a environ 700 millions de boîtes de courriel dans le monde et que ce nombre passera à 1,2 milliard d'ici 2005. C'est une augmentation très rapide. IDC prévoit que le volume du courriel continuera d'augmenter rapidement. D'après les estimations, quelque 31 milliards de messages ont été transmis dans Internet en 2002, et ce nombre atteindra au moins 60 milliards d'ici 2006.

Parallèlement à la croissance d'Internet et du courriel, le nombre de messages électroniques non sollicités, ou pourriels, envoyés en lot a connu une croissance spectaculaire depuis quelques années. Le pourriel peut provenir de n'importe quel point du globe, car Internet est accessible dans plus de 200 pays. La facilité avec laquelle les polluposteurs peuvent changer le serveur d'origine de leurs messages signifie que même si les pratiques locales en matière de marketing électronique découragent le pourriel ou s'il existe des restrictions sur le plan légal, le pourriel peut facilement être envoyé à partir d'un autre endroit. Malgré l'essor des services et technologies antipourriel, le nombre de messages non sollicités poursuit une croissance rapide.

Nous pourrions nous demander pourquoi. Qui est-ce qui télécharge et utilise de la documentation sur le Viagra ou l'augmentation du volume des seins? Cela n'a pas d'importance. Il y a tellement de pourriels envoyés que si 0,001 p. 100 des gens achetaient le produit proposé, l'expéditeur ferait 1 500 \$ par semaine. Les profits réalisés sont énormes. Toutefois, il faut se rendre compte du nombre de messages qu'un seul polluposteur peut envoyer en une journée. Il peut envoyer des dizaines de millions de messages. Il suffit d'une poignée de gens autour de la planète, disons 29, qui cliquent et achètent un produit pour que le polluposteur réalise un profit.

La difficulté à repérer les polluposteurs constitue l'un des autres grands problèmes. M. Richard Simpson, d'Industrie Canada, est allé à Genève en février dernier pour assister à un congrès international sur la lutte contre le pourriel. Il m'a transmis des documents qui ont été distribués à l'occasion de ce congrès organisé par l'OCDE. L'un d'eux est cette brochure que j'ai ici. Je vais en lire un paragraphe qui décrit la difficulté à repérer les polluposteurs. Il expose la raison pour laquelle nous avons besoin d'une démarche à volets multiples pour régler ce problème. Je cite un extrait du paragraphe 29 de la brochure.

Identifying spammers is difficult. A number of methods are used by spammers to hide their identities. Source addresses are randomized so that they are not easily identified. Spamware programs automatically generate false headers and return address information.

If I were to receive an e-mail from my wife, it would show "L. Oliver." I would know from where that came. However, an e-mail might say "L.M. Oliver." The name might be changed slightly. It might be for some kind of body enhancement.

Spammers are very clever. They falsify the headers so you cannot identify the sender. They are masters at that. They keep changing the sender identification. They may change it every hour or several times a hour. They will change the identity and it is hard to trace.

False headers allow spammers to ignore recipients' requests to be removed from e-mail lists and obscure their identities by making themselves untraceable. Other spammers scan the Internet for open relays in foreign countries so that their messages cannot be traced. According to Spamhaus, direct sources account for some 50 per cent of spam received by Internet mail relays worldwide. The other 50 per cent is received via third party exploits such as open proxies and open relays. In other words, they go into the market and try to obtain some of these free-floating names and identifiers so they cannot be traced.

Some spammers open free e-mail accounts and abandon them before they are caught. The account might be open for 15 minutes and then never used again.

Spammers also write programs that load in multiple accounts, so that when one account is terminated another automatically kicks in. Quite a few spammers simply move on to another ISP when their accounts are terminated for spamming.

Spammers use many different methods to hide their identities and therefore it is very difficult to find and to reach them.

I talked with a number of people, including lawyers, ISP directors and organizations; they said that it is important to remember that we have to involve all the stakeholders in this. I should tell you, honourable senators, that when I had my meeting with Madame Robillard, I told her that I had placed Bill S-2 before the Senate and it would be going to committee, which would hear evidence. I mentioned that there are other things that I think the Government of Canada should be doing concurrently. She said, "What would that be?" I said, "I think that you should have a round table discussion soon involving many stakeholders," because after Bill S-2 was issued, I received a number of legitimate e-mails encouraging me to proceed. People feel that it is about time that something was done. People are worried about

Il est difficile de repérer les polluposteurs. Ils emploient diverses méthodes pour cacher leur identité. Les adresses d'origine sont choisies au hasard de manière à ne pas être facilement repérées. Des programmes de production de pourriels génèrent automatiquement de faux en-têtes et de fausses adresses d'expéditeur.

Si je recevais un courriel de mon épouse, l'expéditeur serait «L. Oliver». Je saurais d'où vient le message. Toutefois, l'expéditeur d'un courriel pourrait être «L. M. Oliver». Le nom serait modifié légèrement. Le message pourrait proposer un produit de soins corporels.

Les polluposteurs sont rusés. Ils falsifient les en-têtes de manière à éviter qu'on les identifie. Ils sont passés maîtres dans cet art. Ils modifient sans cesse les données sur l'expéditeur. Ils peuvent les changer chaque heure ou plusieurs fois par heure. Ils changent d'identité et ils sont difficiles à dépister.

Les faux en-têtes permettent aux polluposteurs de ne pas tenir compte des demandes des destinataires qui veulent que leur adresse soit retirée des listes d'envoi, et de cacher leur identité en la rendant impossible à dépister. D'autres polluposteurs sondent Internet pour utiliser les relais ouverts dans d'autres pays, afin qu'il soit impossible de remonter à la source de leurs messages. Selon Spamhaus, les sources directes représentent la moitié du pourriel transmis par des relais de courriel à l'échelle mondiale. L'autre moitié est transmise par l'intermédiaire de tiers, comme des serveurs mandataires ou des relais ouverts. Autrement dit, les expéditeurs sondent le réseau et tentent de mettre la main sur des noms et des identificateurs libres pour éviter d'être repérés.

Certains polluposteurs ouvrent des comptes de courriel gratuits et les abandonnent avant d'être pris. Ces comptes peuvent être en service pendant 15 minutes et être ensuite abandonnés.

Les polluposteurs rédigent aussi des programmes qui se chargent dans plusieurs comptes, de telle sorte que quand un compte devient inactif, un autre prend automatiquement la relève. Beaucoup de polluposteurs passent simplement à un autre fournisseur d'accès Internet quand leurs comptes sont fermés parce qu'ils se sont fait prendre à diffuser du pourriel.

Les polluposteurs appliquent de nombreuses méthodes pour cacher leur identité et, par conséquent, il est très difficile de les repérer.

J'ai parlé à beaucoup de gens, y compris des avocats, des directeurs de fournisseurs d'accès Internet et des organismes; ils ont dit qu'il était très important de faire participer tous les intervenants. Honorable sénateur, je précise que lorsque j'ai rencontré Mme Robillard, je lui ai dit que j'avais déposé le projet de loi S-2 devant le Sénat et qu'il serait transmis à ce comité, qui allait entendre des témoins. Je lui ai dit qu'à mon avis, il y avait d'autres mesures que le gouvernement du Canada devait prendre en même temps. Elle m'a demandé lesquelles. J'ai répondu que selon moi, elle devrait bientôt tenir une table ronde à laquelle participeraient de nombreux intervenants, car après le dépôt du projet de loi S-2, j'ai reçu beaucoup de courriels légitimes m'encourageant à aller de l'avant. Les gens estiment qu'il est

their children receiving some pornographic material. They cannot get a filter to block that type of thing. They congratulated me on proceeding.

I told the minister that I feel that she should have a round table with many of the stakeholders, including ISPs such as Rogers and Microsoft. Others have told me that they would love to come to a table hosted by the minister in order to work out a multi-faceted approach in Canada. The table would include ISPs, ESPs, e-mail marketers, businesses, anti-spam organizations, consumer protection organizations — of which there are many in Canada — anti-spam solution providers and many others. The minister has told me that she is interested in taking this approach concurrently with this bill being before a Senate committee.

The minister will formally announce such a task force shortly. We will be looking at many new ways to overcome this problem.

Mr. Michael Binder visited me in my office. He works at Industry Canada and is charged with technological matters such as telephone, wireless and spam issues. One of the first things that he said to me was that people in his office had read my bill. They did not agree with everything in it, but they are delighted that it exists. The main reason they were pleased is that it will raise awareness among Canadians that there is a major problem. Educational awareness is a major component of stopping spam.

What did I mean by that? It would help if more Canadians were aware of things that they can and cannot do to try to discourage spam. Some people do not realize that if they click to have a peek at what the spam might be about, their e-mail address is being picked up by a number of other potential spammers. People should not open that particular e-mail.

There are a number of other things that ordinary Canadians should know. That could happen through an education program, which the minister is interested in helping to promote.

Education would also inform people that there are certain technological solutions. There are some inexpensive filters that can be purchased. There are other things people should do in their offices and with their networks to try to stop the spam.

I will tell you the conclusions of the OECD study of February of this year. Then I will tell you about the reason for and significance of three or four clauses of the bill.

The conclusion of the OECD study says that the low cost and global reach of e-mail and other electronic messages have made them an extremely important and popular means of communication. However, the rapid growth in spam threatens the convenience and efficiency of electronic messages and undermines user confidence on-line more generally. A variety of measures and initiatives have been taken in OECD countries to address the recent surge in spam volumes and reinforce consumer confidence on-line. It does not appear, however, that these self-

grand temps d'agir. Ils craignent que leurs enfants reçoivent du matériel pornographique. Ils ne peuvent pas se procurer de filtres contre ce type de contenu. On m'a félicité d'avoir agi.

J'ai dit à la ministre qu'à mon avis, elle devrait tenir une table ronde avec de nombreux intervenants, y compris les fournisseurs d'accès Internet comme Rogers et Microsoft. D'autres individus m'ont dit qu'ils aimeraient participer à une table ronde organisée par la ministre afin de formuler une stratégie canadienne à volets multiples. La discussion réunirait des fournisseurs d'accès Internet et de service de courriel, des agents de commercialisation par courriel, des entreprises, des organismes antipourriel, des associations de protection des consommateurs — il y en a beaucoup au Canada — des fournisseurs de produits antipourriel et bien d'autres encore. La ministre m'a dit qu'elle était intéressée à emprunter cette voie parallèlement à l'examen du projet de loi par un comité du Sénat.

La ministre annoncera bientôt la formation d'un tel groupe de travail. Nous examinerons beaucoup de nouveaux moyens de régler ce problème.

M. Michael Binder m'a rendu visite à mon bureau. Il travaille à Industrie Canada et il est chargé des questions technologiques, comme les problèmes liés au téléphone, au téléphone sans fil et au pourriel. L'une des premières choses qu'il m'a dites est que ses collègues avaient lu mon projet de loi. Ils ne sont pas d'accord avec tous ses éléments, mais ils sont ravis de son existence. La principale raison de leur satisfaction est que ce projet de loi sensibilisera les Canadiens au fait que le problème est important. La sensibilisation est un bon moyen de mettre fin au pourriel.

Qu'est-ce que je veux dire par là? Il serait utile que plus de Canadiens sachent ce qu'ils peuvent faire ou ne pas faire pour décourager la diffusion de pourriels. Il y a des gens qui ne savent pas que quand ils cliquent pour regarder le contenu du pourriel, leur adresse de courriel est transmise à d'autres polluposteurs. Les gens ne devraient pas ouvrir ce genre de messages.

Il y a d'autres choses que le Canadien moyen devrait savoir. Il pourrait y avoir un programme d'information, et la ministre est intéressée à contribuer à la promotion d'une telle mesure.

La sensibilisation permettrait également d'informer les gens qu'il existe certaines solutions technologiques. Il se vend des filtres peu coûteux. Il y a d'autres mesures que nous devrions prendre au bureau pour protéger nos réseaux et essayer de mettre un frein aux pourriels.

Je vous parlerai des conclusions de l'étude de l'OCDE de février dernier. Par la suite, je vous préciserai le motif et l'importance de trois ou quatre articles du projet de loi.

Selon la conclusion de l'étude de l'OCDE, les courriels et les autres messages électroniques sont devenus un moyen de communication extrêmement important et populaire en raison de leur faible coût et de leur envergure planétaire. Cependant, la prolifération des pourriels menace la convivialité et l'efficacité des messages électroniques. Plus généralement, elle mine la confiance des utilisateurs. Diverses mesures et initiatives ont été prises par les pays de l'OCDE pour s'attaquer à la prolifération récente des pourriels et raffermir la confiance des utilisateurs. Néanmoins, il

regulatory and technical measures have yet been successful in slowing the growth of spam. Renewed efforts to tackle this problem will need to recognize that no single approach will likely succeed in stopping spam and that international coordination will be needed to address a problem that does not recognize national boundaries.

No current approach to addressing spam is without its own limitations. Legal approaches confront the difficulty that senders of spam are often effective in hiding their identities and operating across borders. Self-regulatory approaches are challenged to ensure that spammers voluntarily participate in and abide by industry codes of practice. General public awareness and education are needed to foster safer computing practices. In this respect, anti-spam strategies might be linked to general e-security campaigns. On the technical side, continued support for the development and deployment of technical tools to fight spam is needed to help ensure that spam does not elude the filters of ISPs and others.

What are some of the things in this bill that I think can help overcome some of the problems identified by Industry Canada, the OECD and a number of other groups?

The first and foremost question I receive from the media is, "What possible good can your bill be, since you recognize that most of the bad spam originates outside of Canada? Maybe it is from Asia. Maybe it is from Africa. We do not know where it is coming from, so what can you do in Ottawa, Canada, to stop it?"

A case was decided in the Australian Supreme Court two years ago. A person sent a defamatory spam e-mail message from New Jersey in the United States of America and it was opened in Australia. It was taken to the Supreme Court, which ruled that the place where the spam is downloaded or opened has jurisdiction to deal with it, so someone in Australia has the jurisdiction and the power to bring an action against a person who issued spam from New Jersey in the United States of America.

A clause in Bill S-2 says that the spam can be actionable, for various types of criminal and civil action, if it is in fact defamatory, fraudulent or wrong and is opened in Canada. That makes this piece of proposed legislation very different from any legislation that I know of either in state or federal law in the United States or elsewhere.

On the inside front cover of Bill S-2, we have a summary of the main clauses of the bill and what they mean. Without reading them all, I must say that one of my main concerns is to see something done immediately to protect e-mail sites that are used by young children so that they are not introduced to sex sites, pornographic, fraudulent and other bad spam. I tried to do that by making it a very serious offence, punishable by a fine

ne semble pas que ces mesures techniques et ces initiatives d'autoréglementation aient encore réussi à ralentir la croissance des pourriels. Dans nos efforts accrus pour s'attaquer au problème, il faudra tenir compte qu'aucune solution unique ne réussira vraisemblablement à mettre un frein aux pourriels et qu'il faudra recourir à la coordination internationale face à un problème qui ignore les frontières nationales.

Toutes les solutions adoptées actuellement comportent leurs limites. Les solutions juridiques se heurtent à une difficulté: les expéditeurs de pourriels réussissent souvent à dissimuler leur identité et à étendre leurs activités au-delà des frontières. On conteste les solutions d'autoréglementation pour s'assurer que les polluposteurs offrent une participation volontaire et respectent les codes de déontologie de l'industrie. La sensibilisation et l'éducation du public sont nécessaires afin de favoriser l'adoption de pratiques informatiques plus sûres. À cet égard, les stratégies de lutte contre les pourriels pourraient s'intégrer aux campagnes générales de sécurité sur Internet. Sur le plan technique, il faut déployer des efforts soutenus pour mettre au point et utiliser des outils techniques afin de combattre les pourriels, de sorte que ceux-ci ne puissent déjouer les filtres des FSI et des autres fournisseurs.

Quels sont les aspects de ce projet de loi qui, selon moi, peuvent aider à surmonter quelques-uns des problèmes cernés par Industrie Canada, l'OCDE et plusieurs autres groupes?

La question qui m'est le plus souvent posée par les journalistes est la suivante: «Étant donné que vous reconnaissiez que la plupart des pourriels proviennent de l'extérieur du Canada, quelle est l'utilité de votre projet de loi? Peut-être émanent-ils de l'Asie ou de l'Afrique. Nous ignorons leur provenance. Que pouvez-vous donc faire à Ottawa, qui est au Canada, pour mettre fin à ce problème?»

Il y a deux ans, la Cour suprême de l'Australie a tranché dans l'affaire mettant en cause une personne qui avait envoyé un pourriel émanant du New Jersey aux États-Unis et ouvert en Australie. L'affaire s'est rendue jusqu'à la Cour suprême qui a statué que l'endroit où le courriel est téléchargé ou ouvert possède la compétence pour instruire l'affaire. Par conséquent, une instance en Australie possédait la compétence et les pouvoirs nécessaires pour intenter une action contre la personne qui a envoyé le pourriel du New Jersey, aux États-Unis.

Aux termes d'un article du projet de loi S-2, l'expéditeur d'un pourriel peut faire l'objet d'une poursuite criminelle et civile, si son pourriel est diffamatoire, frauduleux ou préjudiciable, et s'il est ouvert au Canada. Ainsi, le projet de loi est très différent de toutes les mesures législatives qui, selon moi, ont été présentées par un état américain ou par le gouvernement américain ou encore par un autre pays.

La face intérieure du plat supérieur contient le sommaire des principaux articles et l'explication de leur sens. Sans les lire intégralement, je dois dire que l'un de mes principaux objectifs consiste à prendre des mesures immédiates pour protéger les jeunes enfants qui utilisent les courriels contre les sites à caractère sexuel ou pornographique, la fraude et les autres aspects répréhensibles dans les pourriels. Pour ce faire, j'ai proposé une

of \$5,000, if a site that has been designated by the parents as a children's site is in fact spammed. That would be actionable if this were to come into force.

Honourable senators, I have been speaking for a long time. I thank you very much for giving me this opportunity to outline for you a possible answer and one approach to a multi-pronged problem. I would like to see Canada go forward with a form of legislation. As you know, New Zealand, Australia, the European Community and the United States, both the federal government and many states, have in fact brought in legislation. Some of the largest ISPs in the world, including America Online, Microsoft and others, have now utilized those statutes to bring major lawsuits against well-known spammers in the United States and elsewhere in the world. The legislation that is on the books is being used. I am sure we all read two or three months ago about the major lawsuits that were launched against spammers, utilizing legislation that is now in place.

Thank you, honourable senators.

The Chairman: Thank you, Senator Oliver.

Senator Phalen: Senator Oliver, I think that you deserve congratulations for the work you have done in respect of this bill. For my own information, and not to be misconstrued as being against the bill, there are several questions I should like to ask.

As senators, we have a duty to consider the views of all Canadians. Do you believe there are legitimate mass mailings, and if so, how would this proposed legislation protect those?

Senator Oliver: That is an excellent question. There are, in fact, many legitimate mass mailings. The problem with many of the filters that have been produced is that those filters will block out good and bad. No filter on the market today will only cut out the bad and keep the good. For that reason, I do not feel that filters are the way to go. Indeed, I was talking with a friend of mine in Toronto the other day, and he asked, "Why are you so concerned about spam? I do not get any." Then I asked, "Did you get the e-mail that was sent by a friend of ours the other day?" He said, "No, I did not get it. It must have been blocked out by my filter."

There are a number of legitimate commercial e-mails that must be allowed because, as I said, it is a modern way of direct marketing today that is inexpensive, better than the telephone, better than the fax and better than sending a salesman to your home or office. They are bona fide. The answer, senator, is not to put on a filter, because that might block them out.

In my bill, I try to show the difference by using what we call an opt-in list and an opt-out list. The ISPs, the Internet service providers, would have a list of those people from whom you want to receive information. According to some of the material I read, a number of people in Canada receive information from something called Victoria's Secret. There are a number of other companies from whom they like to buy. These companies regularly send commercial e-mails advertising the types of

infraction très grave dont l'auteur est passible d'une amende de 5 000 \$ s'il est démontré que le courriel est destiné à une adresse qui avait été désignée par les parents comme une adresse d'enfants. Des poursuites pourraient être intentées si le projet de loi était adopté.

Honorables sénateurs, j'ai parlé longtemps. Je vous remercie infiniment de m'avoir donné l'occasion de vous faire part d'une solution possible à un problème multiple. J'aimerais que le Canada prenne l'initiative en adoptant une mesure législative. Comme vous le savez, la Nouvelle-Zélande, l'Australie, la Communauté européenne et les États-Unis ont adopté, en fait, des lois à cet égard, tant au gouvernement fédéral que dans de nombreux états. Certains des grands FSI, y compris America Online, Microsoft et les autres, se servent de ces lois pour entamer des poursuites judiciaires importantes contre des pollueurs bien connus aux États-Unis et ailleurs dans le monde. Ces lois servent. Je suis sûr que vous avez tous lu, il y a deux ou trois mois, les importantes poursuites judiciaires qui ont été intentées contre des pollueurs à l'aide des lois maintenant en vigueur.

Je vous remercie, honorables sénateurs.

La présidente: Je vous remercie sénateur Oliver.

Le sénateur Phalen: Je pense que vous méritez des félicitations pour le travail que vous avez accompli avec ce projet de loi. Il y a plusieurs questions que j'aimerais poser pour m'éclairer, et je ne voudrais pas qu'on croit à tort que je m'oppose au projet de loi.

À titre de sénateurs, nous devons tenir compte des opinions de tous les Canadiens. Croyez-vous qu'il y ait du publipostage légitime et, le cas échéant, que proposeriez-vous pour le protéger?

Le sénateur Oliver: C'est une excellente question. En fait, il y a bien des exemples de publipostage légitime. De nombreux filtres posent un problème. Ils bloquent les bons courriels comme les mauvais. Aucun filtre actuellement sur le marché ne bloquera que les mauvais courriels pour ne garder que les bons. C'est pourquoi je ne pense pas que les filtres constituent la solution à adopter. En fait, je parlais l'autre jour à un de mes amis à Toronto, et celui-ci m'a demandé: «Pourquoi te fais-tu tant de souci pour les courriels? Je n'en reçois pas.» Je lui ai alors répliqué: «As-tu reçu le courriel de l'un de nos amis l'autre jour?» Il m'a répondu: «Non, mon filtre l'a probablement bloqué.»

Il y a plusieurs courriels commerciaux légitimes qui doivent être autorisés parce que, comme je l'ai mentionné, il s'agit d'une façon moderne de faire du marketing direct qui est peu coûteuse et qui est préférable au téléphone, au télécopieur ou au vendeur se rendant chez vous ou à votre bureau. Il s'agit de publipostage légitime. La solution ne consiste pas, sénateur, à installer un filtre susceptible de bloquer ces courriels valables.

Dans mon projet de loi, j'ai essayé de montrer cette différence en utilisant ce que nous appelons des listes d'inclusion et d'exclusion. Les FSI, les fournisseurs de services Internet, disposeraient de la liste des personnes que vous autorisez à vous faire parvenir de l'information. Selon des documents que j'ai lus, plusieurs Canadiens reçoivent de l'information portant la mention Victoria's Secret. Les Canadiens souhaitent acheter les produits de plusieurs autres entreprises. Ces entreprises envoient

products that you can buy — perfume, clothing and other products. If we had either an opt-in or an opt-out list, so you could say you do or do not want to receive information from these people, then that would give protection to the bona fide commercial e-mails that we all want to receive.

Senator Phalen: Clause 7 of this proposed legislation is calling for compulsory membership, and clause 4(5) provides for fees for such membership. Does this mean that no Internet service supplier would be allowed to offer their services to the Canadian public unless they joined this organization and paid the mandated fees?

Senator Oliver: The answer is yes. When I was drafting this clause, I knew that there already was an Internet service providers' association in Canada. It would have been easy to say to them, "Look, we are thinking about drawing up a bill. Would you like to be the organization that would regulate Internet service providers?" Then, after discussions with some lawyers and draftspersons, it was decided that it would not be right to impose that on them because it really should be a national solution and the government should be given the option of creating their own organization.

Alternatively, the government could go to the existing Internet service providers and say, "This is what we want to do; this is how we will cost it; this is how we will fund it; are you prepared to work with us?" I wanted to give the government of the day the option to either utilize the existing organization or start its own. It did give them the right to talk and negotiate with them.

I am aware that there are both large and small Internet service providers. America Online blocks more than 3 million messages each day as a matter of course. Some Internet service providers in parts of Newfoundland and British Columbia have only a few dozen subscribers. Companies such as AOL and Microsoft could probably afford to pay fees, while an ISP with only a few dozen subscribers could not. To answer your question, senator, the government would have to negotiate a sliding scale of fees based on the size of the ISP.

Senator Phalen: I think you touched on this subject in your statement. The Canadian Association of Internet Providers supports self-regulatory initiatives. It suggests that government regulation or legislation cannot be flexible enough to keep up with the fast pace of technological change occurring on the Internet. How do you address that concern?

Senator Oliver: First, I had meetings with senior executives of the organization in my office; I have talked with them over the phone and we have exchanged correspondence. I have talked with Industry Canada about them as well. CAIP is one group that,

régulièrement des courriels commerciaux pour annoncer les produits que vous pouvez acheter: parfums, vêtements, et cetera. Si nous disposions d'une liste d'inclusion ou d'une liste d'exclusion, vous pourriez préciser si vous souhaitez ou ne souhaitez pas recevoir de l'information de ces entreprises, ce qui protégerait les courriels commerciaux légitimes que nous souhaitons tous recevoir.

Le sénateur Phalen: L'article 7 du projet de loi porte sur les membres obligatoires, tandis que le paragraphe 4(5) traite des droits d'adhésion. Cela signifie-t-il qu'aucun fournisseur de services Internet ne serait autorisé à offrir ses services à la population canadienne, à moins d'être membre de cette organisation et d'avoir acquitté les droits d'adhésion?

Le sénateur Olivier: C'est effectivement le cas. Lorsque j'ai rédigé la disposition, je savais qu'il y avait déjà une association canadienne des fournisseurs de services Internet. Il aurait été facile de lui dire: «Écoutez, nous songeons à rédiger un projet de loi. Souhaiteriez-vous être l'organisation qui régira les fournisseurs de services Internet?» Après avoir discuté de la question avec certains avocats et rédacteurs, nous avons décidé qu'il ne serait pas pertinent de lui imposer cette responsabilité parce que la solution devrait être nationale et que le gouvernement devrait avoir la possibilité de créer sa propre organisation.

Par contre, le gouvernement pourrait dire aux fournisseurs actuels de services Internet: «Voilà ce que nous souhaitons faire. Voilà quel sera le coût. Voilà comment nous financerons le tout. Êtes-vous prêts à collaborer avec nous?» Je voulais donner au gouvernement actuel l'alternative d'utiliser l'organisation actuelle ou de constituer la sienne. Il aurait ainsi le droit de négocier avec les fournisseurs.

Je suis conscient qu'il y a des fournisseurs de services Internet importants et secondaires. Soit dit en passant, America Online bloque plus de trois millions de messages quotidiennement. Certains fournisseurs de Terre-Neuve et de Colombie-Britannique n'ont que quelques douzaines d'abonnés. Des entreprises comme AOL et Microsoft ont probablement les moyens de payer les droits d'adhésion, ce que ne pourrait pas se permettre un fournisseur n'ayant que quelques douzaines d'abonnés. Pour répondre à votre question, sénateur, le gouvernement devrait négocier des tarifs dégressifs en fonction de la taille du fournisseur.

Le sénateur Phalen: Je pense que vous avez abordé cette question dans votre déclaration. L'Association canadienne des fournisseurs Internet appuie les initiatives d'autoréglementation. Selon elle, un règlement ou une loi ne pourrait pas être suffisamment souple pour s'adapter au rythme rapide des changements technologiques sur Internet. Que proposez-vous pour résoudre ce problème?

Le sénateur Olivier: Premièrement, j'ai rencontré les dirigeants de l'organisation dans mon bureau. Je leur ai parlé au téléphone et nous avons échangé de la correspondance. J'ai également saisi Industrie Canada de cette question. L'Association canadienne des

along with other ISPs, would like to attend the round table with the minister to thrash out these kinds of issues with all the stakeholders — consumer groups and others.

As I said earlier in my address, the minister has agreed to host such a round table. It would be my hope that as a result, many of the concerns about fees and the extent of regulations could be ironed out.

Senator Phalen: I would like to suggest to Senator Oliver that he keep up the good work.

Senator Oliver: Thank you, senator.

[Translation]

Senator Corbin: My heartfelt congratulations on your initiative. I sense that we are all about to be properly educated about this complex and unique problem plaguing the Internet.

[English]

Senator Oliver, we will have many questions. I would like to know, in respect of the comments made by Mr. Michael Binder such that he does not agree with everything in your bill, what he does not agree with.

Senator Oliver: Senator Phalen's last question concerns one of them. Does the government truly want to be in the business of regulating Internet service providers when ISPs say that the technology is changing so rapidly that one wonders whether the government could keep up with it? Is there not another way that we could deal with the spam problem without directly involving the government in trying to regulate, directly or indirectly, Internet service providers? That is a concern.

The second concern that Mr. Binder and others in his department have is why, before drafting a bill that would require new rules and regulations, we had not looked at trying to enlarge upon many of the existing laws, such as the Privacy Act, the Competition Act, the Criminal Code and others. He wondered why we did not try to add spam-specific sections to existing laws rather than propose one new bill. A professor in Ottawa has written widely on this and sent information, indirectly, to the effect that a bill is not required and that we should elaborate and enlarge upon existing legislation. There was a conference of lawyers at which Microsoft and others were panellists last weekend. *The Ottawa Citizen* reported Professor Geist as saying that we do not need a new bill. Microsoft and others are saying that a single approach will not work and that we need a multi-faceted stakeholder approach.

Senator Corbin: It should probably be a multinational approach as well.

fournisseurs Internet, l'ACFI, ainsi que des FSI souhaiteraient participer à la table ronde de concert avec la ministre afin d'aborder ces questions avec tous les intervenants, y compris les groupes représentant les consommateurs.

Comme je l'ai indiqué dans mon exposé, la ministre a consenti à organiser une telle table ronde. J'espère que cette initiative permettra de résoudre bon nombre des problèmes concernant les droits d'adhésion ainsi que la portée de la législation et de la réglementation.

Le sénateur Phalen: Je voudrais dire au sénateur Oliver de continuer son bon travail.

Le sénateur Oliver: Je vous remercie, sénateur.

[Français]

Le sénateur Corbin: Je tiens à vous féliciter chaleureusement pour votre initiative. J'ai l'impression que nous allons tous acquérir une bonne éducation et une bonne formation eu égard à ce domaine complexe et cette question spécifique qui afflige Internet.

[Traduction]

Sénateur Oliver, beaucoup de questions vous seront posées. M. Michael Binder a fait connaître les aspects de votre projet de loi sur lesquels il n'est pas d'accord. J'aimerais savoir quels sont ces quelques aspects.

Le sénateur Oliver: La dernière question du sénateur Phalen portait sur un de ces aspects. Le gouvernement veut-il vraiment prendre les mesures pour régir les fournisseurs de services Internet lorsque ceux-ci affirment que la technologie change si rapidement qu'on peut se demander si le gouvernement pourrait s'adapter à un tel rythme? Existe-t-il une autre une autre solution qui nous permettrait de nous attaquer au problème des pourriels sans engager le gouvernement à essayer de régir directement ou indirectement les fournisseurs de services Internet? C'est un problème.

La deuxième préoccupation de M. Binder et des autres fonctionnaires du ministère est la suivante: pourquoi n'avez-vous pas essayé d'augmenter la portée des lois actuelles, notamment la Loi sur la protection des renseignements personnels, la Loi sur la concurrence et le Code criminel? M. Binder se demandait pourquoi nous n'avons pas essayé d'intégrer à ces lois des articles portant sur les pourriels plutôt que de proposer une nouvelle mesure législative. Un professeur d'Ottawa a écrit abondamment sur cette question. Il a fait savoir indirectement qu'un projet de loi n'est pas nécessaire et que nous devrions augmenter la portée des lois actuelles. Il y a eu un congrès d'avocats auquel ont participé Microsoft et d'autres entreprises, la semaine dernière. Selon le quotidien *The Ottawa Citizen*, le professeur Geist aurait dit qu'un nouveau projet de loi n'est pas nécessaire. Microsoft et les autres entreprises ont ajouté qu'une approche unique ne fonctionnerait pas et qu'il faut s'attaquer au problème sous tous les angles et avec l'aide de tous les intervenants.

Le sénateur Corbin: De plus, la solution adoptée devrait probablement être multinationale.

Senator Oliver: Yes.

Senator Corbin: I suspect that the ultimate solution would be a kind of international accord, agreement or treaty, whereby various levels of authority could exchange information and act legally on an international basis. You quoted the Australian court case. That is fine as far as it goes, but considering the complexity of the technology and the multinational legal intricacies, do you not think it would be better for governments to work toward establishing an international accord and then put the appropriate technology and legal structures in place? I realize that the homework has to be done before sitting at an international table. However, it seems to me that you could devise very non-complex wording at the international level that could engage all countries to work out the fine print together, if I may say so.

Senator Oliver: I agree with you, senator. A letter from Mr. Richard Simpson, dated January 16, 2004, said:

Further to our meeting in December, I enclose a brief summary of Industry Canada's international activities dealing with spam. We would be glad to provide you with further details of these initiatives, if you wish. We also enclose a copy of the background paper on spam prepared for the OECD-EU workshop taking place on February 2-3, 2004.

Canada, through the industry department, is already working on such an international initiative so that there can be international cooperation. You are quite correct: That is the ultimate solution.

I put a clause in my bill to deal with spam originating outside of Canada because in this country we currently have many reciprocal laws. For example, if someone is ordered to pay maintenance and support in Nova Scotia and moves to British Columbia, we are able to reciprocally enforce that judgment. If that person moves to the United States, Australia or New Zealand, we are able to reciprocally enforce that judgment.

We have reciprocal enforcement of judgments acts already and many other reciprocal laws. If the forum for this bill happens to be Nova Scotia, Ontario or New Brunswick, we could use existing laws to reciprocally enforce the judgment against the spammers.

Senator Corbin: Would you not be concerned that people would invoke Charter provisions such as freedom of speech and what have you to block these initiatives?

Senator Oliver: We already have a law on the books dealing with privacy. In the Canadian Personal Information Protection and Electronic Documents Act, electronic mail addresses are deemed to be personal information. We can enlarge upon and use that particular act, which is Charter-proof. It has already passed

Le sénateur Oliver: Oui.

Le sénateur Corbin: Je suppose que la solution pertinente serait la conclusion d'une entente, d'un accord ou d'un traité international dans lequel les différentes instances pourraient échanger des renseignements et agir légalement sur le plan international. Vous avez parlé d'une affaire dont a été saisi un tribunal australien. C'est très bien, sauf que je vous demande si, compte tenu de la complexité de la technologie en cause et du dédale juridique à l'échelle internationale, vous ne croyez pas qu'il serait préférable que les gouvernements s'emploient à établir un accord international pour ensuite mettre en place la technologie et le cadre juridique pertinents. Je me rends compte que ces mesures initiales sont nécessaires avant que nous lancions des efforts internationaux. Cependant, il me semble que vous pourriez en arriver à un libellé très simple au niveau international pour pouvoir amener tous les pays à s'attaquer de front aux subtilités, si je peux m'exprimer ainsi.

Le sénateur Oliver: Je suis d'accord avec vous, sénateur. Dans sa lettre du 16 janvier 2004, M. Richard Simpson tient les propos suivants:

À la suite de notre réunion de décembre, vous trouverez ci-joint le résumé des activités internationales d'Industrie Canada pour lutter contre le problème des pourriels. Nous serons heureux de vous fournir de plus amples détails, si vous le souhaitez. Nous vous faisons parvenir également un exemplaire du document d'information rédigé en vue de l'atelier de l'OCDE-UE qui a eu lieu les 2 et 3 février 2004.

Par l'intermédiaire du ministère de l'Industrie, le Canada participe déjà à une initiative internationale favorisant la coopération à cette échelle. Vous avez tout à fait raison: il s'agit de la solution pertinente.

J'ai ajouté à mon projet de loi un article régissant les pourriels émanant de l'extérieur du Canada, parce que notre pays a conclu de nombreux accords de réciprocité. Par exemple, si le tribunal ordonne à quelqu'un de verser une pension alimentaire en Nouvelle-Écosse, un tel jugement serait également applicable si cette personne déménageait en Colombie-Britannique. Si elle s'établissait aux États-Unis, en Australie ou en Nouvelle-Zélande, nous pourrions également mettre à exécution un tel jugement.

Nous avons conclu des accords de réciprocité à cet égard et à de nombreux autres égards. Si le projet de loi visait la Nouvelle-Écosse, l'Ontario ou le Nouveau-Brunswick, nous pourrions recourir aux accords de réciprocité existants pour mettre à exécution un jugement rendu contre les pollupoteurs.

Le sénateur Corbin: Ne craindriez-vous pas que certains pourraient invoquer les dispositions de la Charte, notamment celle sur la liberté d'expression, pour tuer de telles initiatives?

Le sénateur Oliver: Nous possédons déjà une loi sur la protection des renseignements personnels dans les documents. Dans la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques, les adresses de courriel constituent des renseignements personnels. Nous pourrions

the test of Parliament saying that the provisions do not violate the Charter. We certainly can use that as one of the conduits to stop the spam and it will not violate the Charter.

Senator Corbin: I would like to make a passing comment with respect to the university professor to whom you alluded. What is his name and which university is he with?

Senator Oliver: I think it is Geist.

The Chairman: Perhaps you could let the clerk have it when you have verified it, Senator Oliver.

Senator Corbin: Would it help to make a parallel with many of the arguments we heard recently with respect to the hate measures and homosexuals? Many arguments were made that we did not need an amendment to the Criminal Code, that there were sufficient protections in existing legislation. The parallel is pretty apt, I think. That is how I understood the debate, but of course, that matter has been resolved.

If that is the case, I think we ought to have this person appear before us at some time.

The Chairman: I think we have traced his name and coordinates and he has been added to our list. It is Professor Michael Geist, who is a University of Ottawa law professor.

Mr. Geist, Canada Research Chair of Internet and E-commerce Law, told the 12th biannual national conference of the Law Society of Upper Canada the question now really is what are we prepared to do about spam?

I would, since I have this article before me — and I will leave a copy with the research table — quote what Microsoft said at that conference. Mr. Michael Eisen, Executive Director of Law and Corporate Affairs at Microsoft Canada, said emerging technology could block 90 per cent of spam or slow its delivery to make it economically impractical. He said:

I am optimistic that we are seeing the light at the end of the tunnel for the first time, in large part because of the success that we are enjoying as we develop increasingly better technological tools, as we see legislation in Canada or other places either be contemplated or put in place, and as we see litigation against the world's leading spammers.

Again, I stress that Microsoft believes that we have to have a multi-faceted approach, and it includes legislation.

Senator Corbin: I hesitate to fool around with the opt-out messages on this unwanted spam. I simply delete whatever comes on the screen. My wife told me there were five for pornographic material this morning. We simply delete them. I do not dare to follow the instructions for the opt-out message because I am afraid that will get me into deeper trouble.

recourir à cette loi, qui respecte la Charte, et en augmenter la portée. Nous pourrions certes nous en servir pour mettre un frein aux pourriels, sans contrevenir à la Charte des droits et libertés.

Le sénateur Corbin: Je voudrais éclaircir, en passant, un aspect à propos du professeur universitaire auquel vous avez fait allusion. Quel est son nom et à quelle université travaille-t-il?

Le sénateur Oliver: Je pense qu'il s'agit de M. Geist.

La présidente: Sénateur Oliver, vous pourriez peut-être le préciser au greffier lorsque vous aurez vérifié le tout.

Le sénateur Corbin: Serait-il utile d'établir un parallèle avec les nombreux arguments que nous avons entendus récemment au sujet des gestes haineux et des homosexuels? On nous a fait valoir qu'il n'était pas nécessaire de modifier le Code criminel, les lois actuelles offrant suffisamment de protection à ce chapitre. Le parallèle est assez pertinent, selon moi. C'est ce que j'ai compris du débat, mais naturellement, cette question a été résolue.

Le cas échéant, je pense que nous devrions faire comparaître cette personne devant notre comité.

La présidente: Je pense que nous avons trouvé son nom et ses coordonnées. Cette personne a été ajoutée à notre liste. Il s'agit du professeur Michael Geist, qui est professeur de droit à l'Université d'Ottawa.

Lors du douzième congrès national du Barreau du Haut-Canada, M. Geist, de la Chaire de recherche du Canada en droit d'Internet et du commerce électronique, a signalé qu'il s'agissait vraiment de se demander ce que nous sommes vraiment préparés à faire pour nous attaquer au problème des pourriels.

Puisque j'ai l'article devant moi — et je vais en laisser un exemplaire au bureau —, je vais vous citer ce que le représentant de Microsoft a dit à la conférence. M. Michael Eisen, directeur administratif des affaires juridiques et générales chez Microsoft Canada, a affirmé qu'une nouvelle technologie pourrait bloquer jusqu'à 90 p. 100 du pourriel ou en ralentir la livraison au point de lui enlever toute rentabilité. Ainsi, il a dit:

Je crois que, pour la première fois, nous voyons la lumière au bout du tunnel, en raison en grande partie du succès obtenu dans la mise au point d'outils technologiques de plus en plus perfectionnés, de l'adoption envisagée ou réelle de lois au Canada et ailleurs et des poursuites entamées contre les principaux polluposteurs.

À nouveau, je signale que, d'après Microsoft, il faut s'attaquer au problème sur plusieurs fronts à la fois, y compris par voie législative.

Le sénateur Corbin: J'hésite à cliquer sur les messages antipourriels. Je me contente simplement de supprimer ce qui s'affiche à l'écran. Mon épouse m'a dit que nous avions reçu cinq messages portant sur la pornographie ce matin. Nous nous contentons de les supprimer. Je n'ose pas suivre les instructions données pour aviser l'expéditeur que je ne souhaite plus recevoir ces courriels parce que je crains de m'attirer de la sorte encore plus d'ennuis.

Senator, can you assure me that if I follow this process to opt out of this mailing list, I am not getting into deeper trouble?

Senator Oliver: I cannot give you that assurance. Several of the articles that I have read indicate that some spammers are so sophisticated that they are able to get access to and jam or block some of those lists. The technology has not been perfected.

Senator Corbin: Thank you.

Senator Graham: Welcome to the witness. I join my colleagues in congratulating him on this very worthwhile initiative. In one of his questions, Senator Phalen used the words — and it was not directly meant for you, Senator Oliver — “try to make a difference.” I just want to comment that since you came here, you have indeed tried to make a difference, for the betterment of society.

My questions are very simple — I have just a couple. Is there anything in the proposed legislation that would adversely affect any legitimate marketing activity?

Senator Oliver: No. Indeed, we encourage the use of the Internet and e-commerce as an inexpensive and good way of doing business in Canada.

Senator Graham: My next question is about the costs associated with the proposal. Have you any idea what they might be and who would bear the costs of the proposed legislation? Would it be a combination of industry and government? I know you must have thought about this.

Senator Oliver: I thought, first, about whether this could in any way be construed as being a money bill. The advice I received, and conclusion we came to, is that it is not a money bill and, therefore, I was able to introduce it.

Senator Graham: If it were, it would have to start in the other place.

Senator Oliver: Exactly.

Second, the ISPs now are spending a lot of money on filters. An ISP is like a highway — we are in cars driving along the highway. In driving from point A to point B on this electronic highway, we have to make sure that we can do so safely and that we are not blocked by spam along the way. Our ISPs are now providing that and they are paying for it. They are prepared to continue to pay for it, but if the government does not stop spam somehow and pay for that, they will have to get more bandwidth in order to carry all of this excess traffic on their highways. In other words, they will have to enlarge the highway at their own cost, and that will affect their margins, which are quite thin. It is not a hugely profitable business.

Pouvez-vous, cher collègue, me donner l'assurance que, si je suis les instructions pour faire retrancher mon nom de la liste d'envoi, je ne tomberai pas de Charybde en Scylla?

Le sénateur Oliver: Je ne puis vous donner cette assurance. D'après plusieurs articles que j'ai lus, certains polluposteurs emploient des méthodes si perfectionnées qu'ils sont capables d'accéder à certaines de ces listes et de les bloquer. On n'a pas encore réussi à mettre au point la technologie permettant de surmonter cet obstacle.

Le sénateur Corbin: Je vous remercie.

Le sénateur Graham: Cher collègue, je vous souhaite la bienvenue et je me joins aux autres pour vous féliciter de cette initiative fort louable. Dans une de ses questions, le sénateur Phalen a parlé — et elle ne vous était pas directement adressée, sénateur Oliver — d'«essayer de faire une différence». Je tiens à souligner que, du simple fait que vous avez pris la peine de venir ici, vous avez effectivement essayé de faire une différence, d'améliorer la société.

Mes questions sont fort simples — je n'en ai que quelques-unes. Y a-t-il quoi que ce soit dans le projet de loi qui pourrait nuire à une activité commerciale légitime?

Le sénateur Oliver: Non. En fait, nous encourageons le recours à l'Internet et au cybercommerce comme un moyen bon marché et sensé de brasser des affaires au Canada.

Le sénateur Graham: Ma question suivante concerne le coût associé à la mesure envisagée. Pouvez-vous nous donner une petite idée de ce qu'il serait et de qui l'assumerait? Serait-ce l'industrie et le gouvernement ensemble? Je suis sûr que vous y avez réfléchi.

Le sénateur Oliver: Je me suis d'abord demandé si le projet de loi à l'étude pouvait être vu comme un projet de loi de finances. D'après les conseils que j'ai reçus et la conclusion à laquelle nous en sommes arrivés, il ne s'agit pas d'un projet de loi portant affectation de crédits et j'ai donc pu le déposer.

Le sénateur Graham: S'il avait porté affectation de crédits, il aurait fallu le déposer dans l'autre endroit auparavant.

Le sénateur Oliver: Justement.

Ensuite, les FSI investissent actuellement beaucoup dans les filtres. Un FSI est comme une autoroute — nous sommes les passagers à bord des autos qui empruntent cette route. Pour aller du point A au point B sur cette autoroute électronique, il faut faire en sorte de pouvoir circuler en toute sécurité et de ne pas rencontrer d'obstacles comme du pourriel. Nos FSI offrent actuellement le service et ils en assument le coût. Ils sont disposés à continuer de le faire, mais si le gouvernement n'agit pas pour mettre fin aux pourriels et en assumer le coût, ils devront acheter plus de largeur de bande pour accueillir toute cette circulation supplémentaire sur leur autoroute. En d'autres mots, ils vont devoir élargir la route à leurs frais, ce qui réduira leurs marges, au demeurant fort minces. Ce n'est pas un commerce très rentable.

It they have to utilize more bandwidth to carry this extra load — because there are millions and millions of e-mails being sent on the highway — it will cost them. That is another reason why they would like to sit at this round table with the government, and it would be one of the things they would put on the table: "If in fact we have to spend a lot of money on more filters and hire more personnel to help stop this incoming spam, we need some government assistance. We are prepared to match it, perhaps."

I cannot speak for ISPs, but this is a discussion that would take place at the round table.

Senator Graham: Thank you.

[*Translation*]

Senator Comeau: I want to congratulate Senator Oliver on the excellent work that he is doing in this area.

French expressions are sometimes more apropos than English expressions, but the opposite can also be true. In this particular instance, the word "spam"...

[*English*]

We are not sure what it means.

The French word, pourriel, is an absolutely elegant term. It almost translates as "rotten mail." It is more descriptive than "spam," which is some kind of canned processed meat. The French word is much more elegant.

There no doubt, Senator Oliver, that the e-mail service is greatly diminished now because of spam. My assistant could tell you how many she has to weed through every day. We receive much mail from Canadians who want to express views on certain subjects. We have to wade through all the spam. It becomes extremely onerous on everyone, not just from a commercial or business point of view; it is just as bad at home.

As Senator Corbin said, sometimes you are not sure what to do with it. Obviously, it is about time that we did something about it, and I am glad you are.

You mentioned creating a council of ESP providers. Would there be any danger of that council expanding its mandate and trying to empire build, as often happens with government bodies? If there are others on the council, could it possibly become more than what we are envisioning here?

Senator Oliver: There is no question that that is always a fear. As you know, you cannot definitely circumscribe it by language in a statute or by a rule or regulation. It seems to me the best solution is parliamentary oversight. There should be a parliamentary committee, such as this one, to which the council would report. Direct questions could be put about whether they are trying to grow their mandate indirectly.

S'il leur faut utiliser des bandes plus larges pour acheminer cette charge supplémentaire — des millions et des millions de courriels empruntent l'autoroute —, ils devront engager des dépenses. C'est une autre raison pour laquelle ils aimeraient rencontrer des porte-parole du gouvernement à la table ronde. Ce serait-là un des sujets abordés: «Si, en fait, nous devons dépenser beaucoup d'argent à l'achat de plus de filtres et à l'embauchage de plus de personnel pour aider à stopper l'envoi de ces pourriels, il nous faut de l'aide du gouvernement. Nous sommes disposés à envisager un partage égal des coûts.»

Je ne peux pas parler au nom des FSI, mais je suis sûr qu'il en serait question à la table ronde.

Le sénateur Graham: Je vous remercie.

[*Français*]

Le sénateur Comeau: Je voudrais féliciter le sénateur Oliver pour l'excellent travail qu'il a fait dans ce domaine.

Certaines expressions françaises sont parfois supérieures à certaines expressions en anglais et le contraire est aussi vrai. Dans ce cas-ci le mot «spam»...

[*Traduction*]

Nous en ignorons le sens au juste.

Le mot «pourriel» en français est tout ce qu'il a de plus élégant. On pourrait presque le rendre littéralement par «rotten mail». L'expression est plus imagée que «spam», une viande transformée qui est vendue en conserve. Le mot français est beaucoup plus élégant.

Sénateur Oliver, le service de courrier électronique est incontestablement bien moins bon maintenant à cause des pourriels. Mon adjointe pourrait vous dire combien elle doit en supprimer tous les jours. Nous recevons beaucoup de courrier de Canadiens qui tiennent à faire connaître leurs vues sur certains sujets. Il est pénible de faire le tri entre le courriel et les pourriels. Cela coûte énormément cher à tous, non pas simplement aux commerces ou au milieu des affaires, et ce n'est pas mieux à la maison.

Comme l'a dit le sénateur Corbin, parfois, on hésite quant à ce qu'il faut faire. Manifestement, le temps est venu d'agir, et je me réjouis de vous voir le faire.

Vous avez mentionné la création d'un conseil des fournisseurs de services de courrier électronique. Ne faudrait-il pas craindre que le conseil élargisse son mandat et tente de se construire un empire, comme c'est souvent le cas des organes gouvernementaux? Si d'autres sont membres du conseil, pourrait-il devenir beaucoup plus que ce qui est envisagé ici?

Le sénateur Oliver: C'est une crainte constante. Comme vous le savez, vous ne pouvez lui imposer des limites définies au moyen des termes employés dans une loi, dans une règle ou un règlement. Il me semble que la meilleure solution est une surveillance parlementaire. Il faudrait qu'il y ait un comité parlementaire, comme le vôtre, auquel le conseil pourrait faire rapport. On pourrait alors l'interroger directement pour savoir s'il ne tente pas d'élargir son mandat de manière indirecte.

Senator Comeau: I was somewhat worried that if the minister is not satisfied with the work of the council, she could appoint her own directors. They, in turn, would create whatever initiatives or bylaws to speed up whatever process the minister wanted at the time. That always worries me a little in a bill. However, the end objective is worth the risk of having this in here.

Senator Oliver: You make a very good point, Senator Comeau, and I agree with it. However, I would hope that the power of parliamentary oversight would overcome that problem.

Senator Comeau: Have you identified which committee would provide the oversight?

Senator Oliver: No.

Senator Comeau: Would it include both Commons and Senate representatives?

Senator Oliver: Yes it would.

Senator Comeau: Recently, we have had more and more bills being directed to Parliament, which means the House of Commons would be interested in participating, as would the Senate.

Senator Oliver: Yes, it would.

Senator Comeau: Do you envision some kind of international protocol with other countries in order to pursue out-of-country spammers? Spammers could escape to some country that is not part of the protocol. If all those spammers have escaped to a haven or to a spam-free zone, is there technology to block the spam?

Senator Oliver: There are more than 200 countries that are involved now, and you know what it is like trying to get 200 countries to agree on this kind of a protocol. The answer is that I do not think that we will ever have a protocol that will cover everyone.

On the other hand, Microsoft says that certain technology that they have now, which I will see in less than a month, will block about 90 per cent of the spam. They are getting closer.

We should use a multi-pronged approach of some software filters, along with an international organization and a national law with both criminal and civil provisions for bringing action, plus an educational component. All of these will help to overcome it. I can see it starting to diminish in time.

Canada is also a major player in building this international tribunal that you and Senator Corbin have asked about. I should not say "tribunal." We would work cooperatively with a number of other states to try to find a protocol to resolve it.

Senator Adams: Thank you, Senator Oliver, for coming to the committee this morning.

Le sénateur Comeau: Le fait que, si elle n'est pas satisfaite du travail du conseil, la ministre peut nommer ses propres administrateurs et que ceux-ci peuvent à leur tour lancer des initiatives ou adopter des règles internes visant à accélérer le processus souhaité par la ministre, me préoccupe. C'est toujours pour moi une source d'inquiétude dans un projet de loi. Toutefois, l'objectif final mérite qu'on en courre le risque.

Le sénateur Oliver: Sénateur Comeau, vous faites valoir un excellent point, et je suis d'accord. Toutefois, j'ose espérer que le pouvoir de surveillance du Parlement permettrait de surmonter le problème.

Le sénateur Comeau: Avez-vous déjà décidé du comité qui assurerait la surveillance?

Le sénateur Oliver: Non.

Le sénateur Comeau: Inclurait-il des représentants du Sénat et de la Chambre des communes?

Le sénateur Oliver: Oui.

Le sénateur Comeau: Depuis quelque temps, de plus en plus de projets de loi sont soumis au Parlement, ce qui signifie que la Chambre des communes sera intéressée à y participer, tout comme le Sénat.

Le sénateur Oliver: Oui.

Le sénateur Comeau: Envisagez-vous la signature d'un protocole international quelconque avec d'autres pays de manière à pouvoir poursuivre les polluposteurs étrangers? Ils pourraient déménager leurs pénates à l'étranger, dans un pays qui n'est pas signataire du protocole. Si tous ces polluposteurs réussissent à trouver refuge ailleurs, existe-t-il une technologie pour bloquer les pourriels?

Le sénateur Oliver: Actuellement, plus de 200 pays participent à des travaux visant à en arriver à un protocole, et vous savez à quel point il est difficile de convaincre 200 pays de s'entendre sur ce genre de chose. Je suis donc obligé de vous répondre qu'à mon sens, nous n'aurons jamais de protocole universel.

Par contre, Microsoft affirme qu'une certaine technologie dont elle dispose actuellement et que je pourrai observer dans moins d'un mois permettra de bloquer 90 p. 100 environ des pourriels. On se rapproche de plus en plus d'une solution.

Il faudrait avoir une approche polyvalente et combiner à l'installation de pare-feu la création d'un organisme international et l'adoption d'une loi nationale permettant d'entamer des poursuites tant en droit criminel qu'en droit civil, ainsi qu'un volet éducatif. Le recours à tous ces moyens aidera à surmonter le problème. Au fil du temps, il perdra de l'ampleur.

Le Canada joue également un important rôle dans la constitution du tribunal international dont vous avez parlé, vous et le sénateur Corbin. Je ne devrais pas vraiment parler de «tribunal». Nous travaillerions en collaboration avec plusieurs autres États à négocier un protocole qui permettrait de résoudre la question.

Le sénateur Adams: Sénateur Oliver, je vous remercie d'être venu rencontrer le comité ce matin.

I have a couple of questions. My sister-in-law receives e-mails every day. I never touch my computer. What is the difference between e-mail and the Internet?

Senator Oliver: The Internet is the system that we use to do a number of things. E-mail is one of the things that we can do on the Internet. We can also make telephone calls on the Internet. We can send photographs on the Internet. It is like a highway on which we can communicate around the world.

Senator Adams: Rogers is advertising high speed Internet. Is it at a different price? Is there competition?

Sometimes I go to the liquor store and use my client card. In two seconds, I am approved. I go to the gas station and it takes 20 seconds. I was wondering about the speed. Are the providers of e-mail in competition? How does it work?

Senator Oliver: You have answered your own question. High speed Internet means the connections can be much faster. In rural and remote areas, they do not have the bandwidth to be able to have high speed. A number of protocols are looking at that now.

Indeed it will cost more, probably, in rural areas, unless the government does for the Internet and e-mail what they have done for telephones. The government said that there should be universal access. That is why our use of the telephone is so high in Canada.

Senator Adams: That is good. If I use my card in Rankin, it sometimes takes over five minutes to have it approved.

One person could send 150 e-mails to me to make it look like many people do not want to see the bill pass through the Senate. One day, I got 1,500 e-mails in maybe 15 minutes.

Can you identify that one person who sent 100 e-mails to my office? Will this bill affect that? Will you be able to limit a person to sending only one e-mail? How will they stop that?

Senator Oliver: It is a good question. I literally have files this deep with information people have sent me and that I have read on the Internet. One article I read some time ago said that there are only about 10 to 15 major spammers in the world, the people who send out tens of millions of e-mails every day. Then there are many small ones that might send out a couple of million. The big ones are known to America Online, Microsoft, IBM and Motorola, but they keep moving and changing their address and location. That is why America Online and Microsoft launched the huge actions they did in the United States. They said, "We know who you are and now we are going to come after you. We have not been able to before because we did not have legislation that would permit us to do it." The people who send out the mass, fraudulent, pornographic e-mails, there are only a

J'ai quelques questions à vous poser. Ma belle-soeur reçoit des courriels tous les jours. Moi, je me tiens loin des ordis. Quelle est la différence entre un courriel et l'Internet?

Le sénateur Oliver: L'Internet est le système que nous utilisons pour faire plusieurs choses, dont échanger du courrier électronique. On peut aussi faire des appels téléphoniques sur l'Internet, envoyer des photographies. C'est un peu comme une autoroute qui nous permet de communiquer partout dans le monde.

Le sénateur Adams: Rogers fait la publicité d'Internet haute vitesse. Son prix est-il différent? Y a-t-il de la concurrence?

Parfois, je vais acheter du vin et j'utilise ma carte bancaire. En deux secondes, la transaction est approuvée. Même chose à la station d'essence. En vingt secondes, tout est réglé. Je m'interrogeais au sujet de la vitesse. Les fournisseurs du service de courrier électronique se font-ils concurrence? Comment cela fonctionne-t-il?

Le sénateur Oliver: Vous avez répondu à votre propre question. L'Internet haute vitesse signifie que les connexions se font beaucoup plus rapidement. Dans les régions rurales et éloignées, il n'y a pas de bande large permettant d'offrir le service haute vitesse. Plusieurs protocoles se penchent sur la question actuellement.

En fait, la prestation de ce service dans les régions rurales coûtera plus, probablement, à moins que le gouvernement ne fasse pour l'Internet et le courrier électronique ce qu'il a fait pour le service téléphonique. En effet, le gouvernement avait décidé que l'accès serait universel. C'est pourquoi les Canadiens utilisent tant le téléphone.

Le sénateur Adams: Voilà qui est bon. Si j'utilise ma carte chez Rankin, par contre, il faut parfois plus de cinq minutes avant que la transaction ne soit approuvée.

Une seule personne pourrait m'envoyer 150 courriels pour me laisser croire que de nombreuses personnes sont opposées à l'adoption du projet de loi au Sénat. Il est déjà arrivé que je reçoive 1 500 courriels en 15 minutes peut-être.

Êtes-vous capable d'identifier l'expéditeur des 100 courriels? Le projet de loi réglerait-il ce problème? Pourrez-vous interdire à cette personne d'envoyer plus d'un courriel? Comment s'y prendra-t-on?

Le sénateur Oliver: Voilà une bonne question. J'ai littéralement une collection de dossiers aussi large que cela regorgeant d'information que des gens m'ont envoyée et que j'ai lue sur l'Internet. Un article que j'ai lu il y a quelque temps déjà affirmait qu'il n'existe que 10 à 15 grands polluposteurs environ dans le monde. Ils envoient des dizaines de millions de courriels tous les jours. Puis, il existe toute une multitude d'autres plus petits qui n'en envoient que quelques millions. Les principaux polluposteurs sont connus d'America Online, de Microsoft, de IBM et de Motorola, mais ils passent leur temps à déménager, à changer d'adresse et de ville. C'est pourquoi America Online et Microsoft ont entamé ces énormes poursuites aux États-Unis. Ils envoient ainsi aux polluposteurs le message qu'ils connaissent leur identité et qu'ils vont maintenant régler leur compte. Ils n'ont pas

couple of handfuls of them in the world, but they are making so much money they can afford to keep moving every hour. They are like Osama bin Laden.

Senator Adams: I know that e-mail is helpful for locals to get to private companies, and right now and for the future, they have more competition with other people and are able to get in. Are only organizations able to do it now? Where I live, with our culture and languages, and what we call syllabics and stuff like that, will they be able to send e-mail in Inuktitut, not English or French, in the future?

Senator Oliver: I think so. There is one article I will send you that shows how a number of the spammers have advanced degrees in mathematics. One of the articles in my files talks about the type of alphabet and numerical systems they are using to keep their identities hidden. The article is highly complex because it is dealing with the symbols they use to keep themselves hidden and to keep attacking others. There is only one way that I know of to stop it, and that is with advanced software filtering being produced by companies like Motorola, IBM and Microsoft. That is the only hope, because it is so sophisticated and mathematically advanced.

Senator Day: I join with Senator Corbin in saying this is really great work.

Could we talk a little to have a common understanding of the problem? Do you agree that about 90 per cent of the spam on Canadian computers comes from outside the country? Have you seen that figure?

Senator Oliver: I have not seen it. It surprises me that 90 per cent would come from outside Canada.

Senator Day: I have seen it in a number of articles. It is estimated that 90 per cent originates from outside Canada.

Senator Oliver: Some of the 10 to 15 big spammers are Canadian.

Senator Day: As you point out, they move in the night, so it is really tough to tie them down.

Also to define the extent of the problem, approximately what percentage of traffic on the Internet do you estimate is unsolicited and unwanted, what you would describe as spam?

Senator Oliver: Two years ago, it was around 30 per cent. One year ago, it was around 40 per cent. Now it is substantially over 50 per cent. More than 50 per cent of the e-mails we get today are spam.

Senator Day: As you have pointed out, that kind of volume affects user confidence. People will just not bother using the Internet and the computer if there is that kind of garbage.

réussi à le faire jusqu'ici parce qu'il n'y avait pas de loi leur permettant de le faire. La petite poignée de gens qui font des envois massifs de courriels pornographiques et frauduleux font tant d'argent qu'ils peuvent se permettre de déménager toutes les heures, comme de véritables petits Oussama ben Laden.

Le sénateur Adams: Je sais que les courriels sont utiles à la population locale pour communiquer avec des entreprises privées. Cependant, actuellement, il y a tant de courriels qu'elle n'est plus capable d'établir la communication, et la situation risque de durer. Est-ce que seulement les organismes peuvent le faire désormais? Là où j'habite, étant donné notre culture, nos langues, ce que nous appelons l'écriture syllabique et tout le reste, réussiront-ils à l'avenir à envoyer des courriels en inuktitut, plutôt qu'en anglais ou en français?

Le sénateur Oliver: Je le crois. Je vais vous envoyer un article d'après lequel certains polluposteurs ont fait de hautes études en mathématiques. Dans un des articles rangés dans mes dossiers, il est question du genre de système alphabétique et numérique qu'ils utilisent pour dissimuler leur identité. C'est un article très complexe, parce qu'il traite des symboles qu'ils utilisent pour cacher leur identité et attaquer les autres. Je ne connais qu'un moyen d'y mettre fin, soit les pare-feu perfectionnés d'entreprises comme Motorola, IBM et Microsoft. C'est le seul espoir, parce que ces systèmes sont si perfectionnés et mathématiquement évolués.

Le sénateur Day: Je me joins au sénateur Corbin pour vous féliciter de ce travail vraiment fantastique.

Pourrions-nous en venir à une compréhension commune du problème? Êtes-vous d'accord pour dire que 90 p. 100 environ des courriels qui inondent les boîtes de courriel canadiennes viennent de l'extérieur? Avez-vous vu ce pourcentage quelque part?

Le sénateur Oliver: Non. Je m'étonne que 90 p. 100 des courriels viennent de l'étranger.

Le sénateur Day: Je l'ai lu dans plusieurs articles. On évalue à 90 p. 100 le nombre de courriels qui viennent de l'extérieur du Canada.

Le sénateur Oliver: Quelque 10 à 15 importants polluposteurs sont des Canadiens.

Le sénateur Day: Comme vous le faites remarquer, ils se déplacent la nuit, de sorte qu'il est vraiment difficile de les repérer.

Également en vue de définir l'ampleur du problème, quel pourcentage environ du trafic, ces courriels dont vous parlez, sur l'Internet est, d'après vous, non sollicité et non désiré?

Le sénateur Oliver: Il y a deux ans, le pourcentage était de 30 p. 100 environ. Il y a un an, il avait grimpé à 40 p. 100 à peu près. Il dépasse maintenant largement les 50 p. 100. Plus de la moitié des courriels qui nous sont livrés aujourd'hui sont des courriels.

Le sénateur Day: Comme vous l'avez souligné, un volume aussi élevé affecte la confiance des utilisateurs. On ne se donnera tout simplement plus la peine d'utiliser l'Internet et l'ordinateur, si tout ce qu'on y trouve, c'est ce genre de bêtise.

Senator Oliver: That is a major part of the problem.

Senator Day: That much can also test the efficiency and effectiveness of the system.

Senator Oliver: That is exactly right.

Senator Day: That defines the problem, and could we go to your definition of "spam," which appears on page 2 in the proposed definition section of Bill S-2?

When you say, "spam means one or more unsolicited messages," I must have received 1,500 to 2,000 unsolicited messages with respect to Bill C-250 with which we have been dealing. Would that fall within your definition of "spam?"

Senator Oliver: Yes it would. Do you mind if I enlarge upon that?

Senator Day: Please.

Senator Oliver: One of the documents that I am very proud of, and that I would like to leave with your committee, is the OECD document. They have spent days, hours and weeks with legal and other experts trying to come up with a proper definition of "spam," and, by definition, the essential ingredients of spam. I would like to read you eight or nine of their headings and some of the ingredients in that definition. They say: "Extrapolating from the discussions above and elsewhere, the following characteristics can be associated with spam: First, Electronic messages: spam messages are sent electronically."

Second, "Bulk: spam messages are typically sent in bulk..." Third, "Unsolicited: spam is sent without the recipient's request or consent. Determining whether a message is unsolicited may be difficult where it is a pre-existing relationship between the sender and recipient," but nonetheless. The next one is "Commercial: typically spam has a commercial purpose: the promotion or sale of a product or service." The next one — spam "Uses addresses collected or sold without the owner's consent." Next one, "Unwanted: spam is usually considered to be unwanted or even useless by its recipients." The next one, "Untargeted or Indiscriminate: typically spam is sent in an indiscriminate manner, without any knowledge about the recipient other than the e-mail address." The next one is "Repetitive:" — this goes to Senator Adams' point — "many spam message are repetitive, either exact duplicates of prior messages (or containing very slight variations)." The next one, "Contain illegal or offensive content: spam is frequently a vehicle for fraudulent or deceptive content. Other spam includes adult or offensive content...which may be illegal in some countries." Next is "Unstoppable: spam recipients are typically unable to stop the reception of the messages."

Le sénateur Oliver: Voilà une des principales composantes du problème.

Le sénateur Day: Un volume aussi élevé peut aussi mettre à l'épreuve l'efficacité et l'efficience du système.

Le sénateur Oliver: Vous avez tout à fait raison.

Le sénateur Day: Voilà qui permet de mieux cerner le problème. Pourrions-nous passer maintenant à votre définition du «pourriel», donnée à la page 3 du projet de loi S-2, dans l'article d'interprétation?

On y lit que le pourriel désigne un ou plusieurs messages non sollicités. Je dois bien avoir reçu entre 1 500 et 2 000 messages non sollicités à l'égard du projet de loi C-250, à l'étude actuellement. Ces messages cadreraient-ils avec votre définition du «pourriel»?

Le sénateur Oliver: Oui. Me permettez-vous d'en dire un peu plus à ce sujet?

Le sénateur Day: Faites, je vous en prie.

Le sénateur Oliver: Un des documents dont je suis très fier et dont j'aimerais laisser copie à votre comité est celui de l'OCDE. L'organisme a passé des semaines entières avec des experts juridiques et d'autres spécialistes pour en arriver à une définition convenable du «pourriel», c'est-à-dire à une énumération de ses principales caractéristiques. J'aimerais vous en préciser huit ou neuf. Ainsi, on peut lire qu'à partir de débats tenus en Europe et ailleurs, les caractéristiques qui suivent peuvent être associées au pourriel: tout d'abord, ce sont des messages électroniques; les pourriels sont envoyés par voie électronique.

Ensuite, ce sont des envois en vrac: les pourriels typiques sont envoyés en vrac. Ensuite, ils sont non sollicités, c'est-à-dire qu'ils sont envoyés au destinataire sans qu'il l'ait demandé ou qu'il y ait consenti. Il peut s'avérer difficile de décider si un message est non sollicité quand il existe déjà des relations entre l'expéditeur et le destinataire, mais quoi qu'il en soit, le pourriel typique est commercial, c'est-à-dire qu'il a une fin commerciale, soit de vendre ou de faire la promotion d'un produit ou d'un service. Le pourriel utilise aussi des adresses réunies ou vendues sans le consentement de leur propriétaire. Par ailleurs, le pourriel est habituellement considéré comme étant non désiré, voire inutile, par son destinataire. Ensuite, le pourriel typique est envoyé sans discrimination, sans rien savoir du destinataire autre que son adresse de courrier électronique. Le message est aussi répétitif — ce qui nous ramène à ce que disait le sénateur Adams —, il est le double exact de messages antérieurs ou comporte de très légères variations. Le pourriel sert souvent à des messages qui renferment un contenu illégal, offensant, frauduleux ou trompeur. En effet, d'autres pourriels incluent des messages pour adultes ou un contenu offensant... ce qui pourrait être illégal dans certains pays. Ensuite, il n'y a pas moyen d'arrêter le pourriel. En effet, le destinataire typique du pourriel est incapable de mettre fin à la réception des messages.

I must say that with certain filters you can, because during the problem of Bill C-250 you were talking about, one day it was coming so fast that barely two seconds were going by and I was getting another message, so I had a filter put on that reduced it to about one every half-hour.

Next is, "Anonymous or disguised: spam messages are often sent in a manner that disguises the originator by using a false address or header information. Spammers frequently use unauthorized third-party e-mail servers."

These are just some of the ingredients, and so the world is struggling with a definition for "spam," but the usual definition is the simplistic one that I have here, that it is normally unwanted, commercial e-mail that can be fraudulent, offensive and pornographic.

Senator Day: Thank you for that, and if you would provide the clerk with a copy of the OECD research, I think it would be very helpful for us as background material.

Senator Oliver: It is excellent.

Senator Day: Do you propose to amend your definition of "spam" to follow this OECD definition?

Senator Oliver: I am open to enlarging it, but I would love to hear what witnesses like Professor Michael Geist and others, who have been studying it for years, would have to say about the definition. If it could be improved to provide more protection for Canadians, then I am certainly open to that.

Senator Day: I am glad to hear that. I am not here today to propose an amendment, but I look upon this draft bill as raising a very important issue. We are all complimenting you for raising it. I am glad to hear that as we learn more about it, you retain some flexibility with respect to various aspects of this proposed approach.

I think the general approach to spam, as you will undoubtedly appreciate, would catch some activities that we may not wish to prohibit. On the other hand, if we included all of those features, then you would not catch very much at all, and existing legislation would satisfy. If the message were illegal or misleading, then we have the Competition Act and the Criminal Code. We have existing legislation such as PIPEDA, the Personal Information Protection and Electronic Documents Act, which is very helpful, especially in regard to the point you make about the gathering of e-mail addresses without permission, which is an offence under the act. That is an extremely important point to keep in mind.

If we look at cold calls or unsolicited messages, such as, "Do you want to buy this particular stock," it might turn out to be a very good opportunity, or, "Would you like to go pheasant hunting in New Brunswick," you could say, "Oh my gosh, I did not know you could go pheasant hunting in New Brunswick."

Je dois dire que c'est possible avec certains filtres; en effet, à l'époque du projet de loi C-250 que vous avez évoqué, à un moment donné, cela arrivait tellement vite qu'il s'écoulait à peine deux secondes avant que je reçoive un nouveau message, et j'ai donc fait installer un filtre qui a espacé les messages au rythme d'environ un demi-heure.

Ensuite, on dit: «anonyme ou déguisé: les messages pourriels sont souvent envoyés de manière à déguiser l'identité de l'envoyeur en utilisant une fausse adresse ou de faux renseignements dans l'en-tête. Les expéditeurs de pourriels utilisent fréquemment, sans autorisation, des serveurs de courriels de tierces parties».

Ce ne sont là que quelques-uns des ingrédients, et l'on peut donc dire que partout dans le monde, on se débat pour trouver une définition de «pourriel», mais la définition habituelle est la plus simple que j'ai donnée ici, à savoir un courriel commercial non sollicité qui peut être frauduleux, offensant et pornographique.

Le sénateur Day: Je vous remercie de ces précisions. Si vous pouviez remettre au greffier une copie du document de l'OCDE, je crois qu'il nous serait très utile comme document de référence.

Le sénateur Oliver: C'est un excellent document.

Le sénateur Day: Envisagez-vous de modifier votre définition de «pourriel» pour suivre la définition de l'OCDE?

Le sénateur Oliver: Je suis ouvert à l'idée d'étoffer la définition, mais j'aimerais bien entendre ce que des témoins comme le professeur Michael Geist et d'autres, qui étudient la question depuis des années, auront à dire au sujet de la définition. Si l'on pouvait l'améliorer de manière à donner une meilleure protection aux Canadiens, alors je suis assurément pour.

Le sénateur Day: Je suis content de vous l'entendre dire. Je ne suis pas prêt aujourd'hui à proposer un amendement, mais à mes yeux, cette ébauche de projet de loi soulève une question très importante. Nous vous félicitons tous de l'avoir soulevée. Je suis content d'entendre que, à mesure que nous en apprendrons davantage sur la question, vous serez disposés à faire preuve de souplesse relativement à divers aspects de l'approche proposée.

Je pense qu'une attaque généralisée contre le pourriel, comme vous le comprendrez sûrement, toucherait certaines activités que nous ne souhaitons peut-être pas interdire. Par contre, si nous incluons toutes ces caractéristiques, alors on n'empêcherait pas grand-chose et la loi existante serait satisfaisante. Dans le cas d'un message illégal ou trompeur, nous avons la Loi sur la concurrence et le Code criminel. Nous avons aussi des lois en vigueur comme la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques, qui est très utile, surtout pour empêcher ce que vous évoquez, la cueillette d'adresses électroniques sans permission, ce qui est une infraction aux termes de la loi. Il est extrêmement important de ne pas perdre cela de vue.

Si l'on se tourne maintenant vers des messages non sollicités du genre: «Voulez-vous acheter telle ou telle action», il se peut que ce soit une très bonne occasion d'affaire, ou encore: «Voulez-vous aller à la chasse au faisand au Nouveau-Brunswick», à quoi on pourrait répondre: «Seigneur, j'ignorais que l'on pouvait aller à la

That is unsolicited advertising that could fall within your definition but might turn out to be very desirable to some recipients. I guess those are some of the issues floating around in my head.

The final question is why you decided to use the approach that the United States has taken, of saying spam is okay unless individual recipients register and say they do not want it, rather than taking the approach that you cannot spam unless you have the permission of the recipient, as the European Community and California have. Why have you opted for the U.S. approach?

Senator Oliver: The OCED countries are split between opt-in and opt-out. Frankly, a number of cases in Europe, Australia and New Zealand will test that to see which works better. I am also open to that, but in taking some legal advice, it was felt that you should have the right to consent because that seemed more like the Canadian way. However, if legal cases going before the courts in Australia, New Zealand and various countries in Europe show that this does not work, then I would be open to changing it to something better. To answer your question, it was done as a result of taking some legal advice and looking at what had happened in other jurisdictions.

Senator Day: The international aspect is certainly apparent when you consider that the companies that are spamming tend to be North American-oriented, because Europe has its legislation. My understanding is that most of the messages now are coming into Europe from North America.

Senator Oliver: The United States now has major federal anti-spam legislation.

Senator Day: The international aspect seems to be very important. In your further discussions with Madame Robillard and Industry Canada, if we are right that 90 per cent of the spam coming into this country is originating internationally, or anywhere near that amount, then the international aspect of this problem must be looked at very seriously in cooperation with other jurisdictions.

Senator Oliver: Would you not agree that we do have many reciprocal statutes in Canada now that we could utilize in the case of a judgment in Canada for something that originated in India, Afghanistan or Asia? As long as they had assets there against which we could execute the judgment, surely that is a viable remedy. I say that because you are a lawyer in intellectual property.

Senator Day: I heard, and appreciated, your comments earlier about the reciprocal enforcement of judgments. It is fraught with difficulties, as you are aware. You must always ensure that this jurisdiction has the same kind of basic rules as the jurisdiction where you wish to enforce it.

chasse au faisan au Nouveau-Brunswick.» C'est de la publicité non sollicitée qui pourrait correspondre à votre définition mais que certains destinataires pourraient juger très désirable. Ce sont donc là quelques-unes des questions que je me pose.

La dernière question est celle-ci: pourquoi avez-vous décidé d'utiliser l'approche que les États-Unis ont adoptée, consistant à dire que le pourriel est acceptable à moins que les destinataires, pris individuellement, s'inscrivent et disent qu'ils n'en veulent pas, au lieu d'adopter l'approche consistant à dire qu'il est interdit d'envoyer du pourriel à moins qu'on ait la permission du destinataire, comme l'ont fait la Communauté européenne et la Californie. Pourquoi avez-vous opté pour l'approche américaine?

Le sénateur Oliver: Les pays de l'OCDE sont divisés entre l'adhésion positive ou négative. Franchement, un certain nombre de litiges en Europe, en Australie et en Nouvelle-Zélande permettront de mettre le régime à l'épreuve et de voir lequel fonctionne le mieux. Je suis également ouvert à cela, mais après avoir demandé des conseils juridiques, on a estimé que l'on devrait avoir le droit de consentir parce que cela semble davantage conforme à la manière canadienne. Cependant, si les litiges en instance devant les tribunaux en Australie, en Nouvelle-Zélande et dans divers pays d'Europe montrent que cela ne fonctionne pas, alors je serais disposé à changer de système pour en adopter un meilleur. Pour répondre à votre question, nous avons fait ce choix après avoir écouté des conseils juridiques et examiné ce qui se fait dans d'autres pays.

Le sénateur Day: L'aspect international est flagrant quand on considère que les compagnies qui envoient du pourriel sont généralement nord-américaines, parce que l'Europe a légiféré en la matière. Je crois savoir que la plupart des messages reçus en Europe proviennent d'Amérique du Nord.

Le sénateur Oliver: Les États-Unis ont maintenant une importante loi fédérale antipourriel.

Le sénateur Day: L'aspect international semble très important. Dans le cours de vos discussions avec Mme Robillard et Industrie Canada, si nous avons raison de dire que 90 p. 100 des pourriels qui arrivent dans notre pays sont d'origine internationale, ou une proportion semblable, alors l'aspect international de ce problème doit être examiné très sérieusement de concert avec les autorités d'autres pays.

Le sénateur Oliver: Ne reconnaissiez-vous pas que nous avons actuellement au Canada de nombreuses lois d'application réciproque que l'on pourrait invoquer dans un jugement rendu au Canada relativement à un message originaire de l'Inde, d'Afghanistan ou d'Asie? Pourvu que les personnes incriminées possèdent là-bas des actifs permettant d'exécuter les jugements, c'est sûrement un recours viable. Je dis cela parce que vous êtes avocat spécialisé en propriété intellectuelle.

Le sénateur Day: J'ai entendu et apprécié vos commentaires de tout à l'heure au sujet de l'application réciproque des décisions judiciaires. Vous n'êtes pas sans savoir que cela pose une foule de difficultés. Il faut toujours s'assurer que notre pays possède les mêmes règles de base que le pays dans lequel on veut faire appliquer la décision.

I should like to raise a flag in another area. In relation to the discussion you had with Senator Adams about high speed Internet and the broader bandwidth, we are seeing more telephony going electronically — digitally — over the Internet. In your definition of “message,” do you include print messages and material on the computer as well as the digital signal transferred to audio again at the receiving end?

Senator Oliver: Very much.

Senator Day: You would include both telephones and computers?

Senator Oliver: One thing that might come via e-mail is a pornographic picture. That is spam. As you know, you can also have voice, and there may be a voice message on your computer saying, “I would like to invite you to a fraudulent activity.” They are both spam.

Senator Day: We receive many unsolicited telephone calls now. Most of them are not coming through the Internet, but more and more are.

Senator Oliver: That is being dealt with through the CRTC. Now you are getting into their jurisdiction. You are quite correct that when we complete the protocol for voice over the Internet, and we are almost there, then we may have to extend the power of the CRTC to deal with it. They had a hearing a year and a half ago and said, “We cannot regulate and have no control over the Internet.”

Senator Day: We dealt with that in another area, and we should put the CRTC on the list. In the last week, the CRTC has stated they will be getting involved with respect to telephony over the Internet. They have stated they will have to start doing some regulating there. Thank you very much for your comments.

Senator Corbin: On a point of order, could we have Senator Oliver provide us with a list of acronyms used in this particular sector? You and Senator Day were exchanging acronyms there.

Senator Day: Sorry, I tried not to do that. PIPEDA?

Senator Corbin: I would like a list of acronyms and their meanings. Can I get that?

The Chairman: Perhaps the Library of Parliament could be responsible for that, consulting Senator Oliver as necessary. The document we have from the Library of Parliament includes some of those. After I went through it a couple of times, my knowledge increased, but a short list of all these acronyms would certainly be very helpful. I am not sure that was a point of order, but it was a useful point.

Senator Corbin: A point of clarification.

Senator Merchant: Senator Oliver, I also thank you for undertaking to do all this work and educating us. The comments that I make are not to take away from my pleasure at your doing this, but I have a few questions, and maybe you can

Je voudrais par ailleurs soulever une réserve dans un autre domaine. Au sujet de la discussion que vous avez eue avec le sénateur Adams sur l’Internet à haute vitesse et la bande passante, on constate qu’il y a de plus en plus d’appels téléphoniques qui se font électroniquement, numériquement, sur l’Internet. Dans votre définition de «message», englobez-vous les messages imprimés et les documents sur ordinateur, de même que les signaux numériques transformés en signaux audio à l’autre bout?

Le sénateur Oliver: Tout à fait.

Le sénateur Day: Vous engloberiez donc à la fois le téléphone et l’ordinateur?

Le sénateur Oliver: On peut envoyer par courriel une image pornographique. C'est du pourriel. Comme vous le savez, vous pouvez aussi recevoir une voix. Vous pouvez entendre sur votre ordinateur une voix enregistrée disant: «J'aimerais vous inviter à faire telle ou telle activité frauduleuse». Ce sont deux exemples de pourriels.

Le sénateur Day: Nous recevons beaucoup d’appels téléphoniques non sollicités de nos jours. La plupart ne viennent pas par l’Internet, mais il y en a de plus en plus.

Le sénateur Oliver: C'est le CRTC qui s’occupe de cela. Vous empiétez sur leurs compétences. Vous avez tout à fait raison de dire que quand nous aurons complété le protocole pour les messages audio sur Internet, et nous y sommes presque, il nous faudra peut-être alors étendre les pouvoirs du CRTC pour s’en occuper. Au cours d'une audience, il y a un an et demi, ils ont dit: «Nous ne pouvons pas réglementer ni contrôler Internet.»

Le sénateur Day: Nous nous sommes penchés là-dessus dans un autre domaine, et nous devrions mettre le CRTC sur la liste. La semaine dernière, le CRTC a déclaré qu'il s'intéressera à la téléphonie sur Internet. Ils ont dit qu'ils vont commencer à réglementer ce domaine. Merci beaucoup de vos commentaires.

Le sénateur Corbin: J'invoque le Règlement. Pourrions-nous demander au sénateur Oliver de nous remettre une liste des sigles utilisés dans ce domaine précis? Le sénateur Day et vous-même avez utilisé des sigles dans votre conversation.

Le sénateur Day: Désolé, j'ai essayé de l'éviter. Lesquels?

Le sénateur Corbin: Je voudrais une liste des sigles et de leur signification. Puis-je l'obtenir?

La présidente: Peut-être que la Bibliothèque du Parlement pourrait s'en charger, en consultant le sénateur Oliver au besoin. Il y en a quelques-uns dans le document de la Bibliothèque du Parlement. Je l'ai parcouru à plusieurs reprises et cela m'a beaucoup renseigné, mais il serait certainement très utile d'avoir une courte liste de sigles. Je ne suis pas sûr que ce soit un rappel au Règlement, mais c'est une observation valable.

Le sénateur Corbin: Une demande de précision.

Le sénateur Merchant: Sénateur Oliver, je vous remercie moi aussi d'avoir pris sur vous de faire tout ce travail et de nous renseigner. Mes observations ne diminuent en rien le plaisir que je ressens de vous voir vous charger de ce travail, mais j'ai quelques

soften my approach. The more I learn about it and the more understanding I have of what is going on, the easier it is for me to accept some of the compromises that I have to make in my own mind.

Junk mail has been with us in one form or another forever, because we live in a country where we encourage free commerce as a way to do business. That gives everyone, the consumer and the provider, an opportunity to make choices and have options. I can understand that the ISPs would like us to bring in some kind of regulation because they are losing some business to the spammers, but everyone is trying to corner this market. When we have witnesses, I hope we will hear from a variety of people, not just those who are proposing to control this kind of business.

We add such phrases or words as “unsolicited pornography” that always raise the red flags, because of course, most people do not want that kind of material sent to their computer systems. However, there is a good side to spam, in that it gives people an opportunity to do business.

I receive many calls and a great deal of junk mail that I do not want, but this is part of living in a business environment of our choosing — although not everyone wants that. We want a good way to do business but I do not know how to define that. These words have so many meanings and I do not understand them all.

The short title of the American CAN-SPAM Act of 2003, to which Senator Day spoke, is the Controlling the Assault of Non-solicited Pornography and Marketing Act of 2003. It took effect in the United States in January 2004. Maybe you can comment on this: It says that recent analyses of spam traffic suggest that the new legislation has not had any immediate impact on spam levels in the United States. According to three spam-filtering vendors, between only 1 per cent and 10 per cent of spam sent to U.S. addresses in the week following the introduction of the law in January 2004 complied with the legislation's labelling requirements. Furthermore, one vendor indicated that the volume of spam sent over that period actually increased. Analysis suggests that strict enforcement of the law is essential if it is to have any effect.

It will be extremely difficult to enforce these kinds of laws. Would we be able to enforce such a law effectively?

Senator Oliver: The time frame in the example you gave is very short. Once a new law exists, along with its new regulations, new way of doing things and new way of identifying things, it requires time to filter down to those who must comply with it. In the few

questions et peut-être pourrez-vous atténuer mes réserves. Plus je me renseigne là-dessus et plus je comprends le dossier, plus je trouve facile d'accepter certains compromis que je dois consentir.

Le courrier poubelle existe chez nous sous diverses formes depuis longtemps, parce que nous vivons dans un pays où nous encourageons la liberté du commerce. Cela donne à chacun, le consommateur et le fournisseur, un éventail de choix et la possibilité de faire des choix. Je peux comprendre que les fournisseurs de services Internet aimeraient que nous prenions un règlement quelconque parce qu'ils perdent des occasions d'affaires à cause des expéditeurs de pourriels, mais tout le monde s'efforce de prendre pied sur ce marché. Quand nous entendrons des témoins, j'espère que nous en aurons un éventail diversifié, pas seulement des gens qui proposent de réglementer ce secteur d'activité.

Nous ajoutons des expressions comme «pornographie non sollicitée» qui sonnent toujours la sonnette d'alarme, parce que bien sûr, la plupart des gens ne veulent pas que des documents de ce genre soient envoyés dans leur ordinateur. Cependant, il y a un aspect positif aux pourriels en ce sens qu'ils donnent aux gens l'occasion de faire du commerce.

Je reçois beaucoup d'appels et beaucoup de courrier en tout genre que je ne souhaite pas recevoir, mais cela fait partie de l'environnement commercial dans lequel nous choisissons de vivre, même si ce n'est pas tout le monde qui le souhaite. Nous voulons pouvoir faire librement du commerce, mais j'ignore comment définir cela. Ces mots ont tellement de sens différents et je ne les comprends pas tous.

Le titre abrégé de la loi américaine CAN-SPAM Act de 2003, à laquelle le sénateur Day a fait allusion, est Controlling the Assault of Non-solicited Pornography and Marketing Act of 2003 (Loi de 2003 pour enrayer l'avalanche de pornographie non sollicitée et Loi sur la commercialisation). Elle est entrée en vigueur aux États-Unis en janvier 2004. Peut-être pourriez-vous répondre à cette question: d'après de récentes analyses du phénomène des pourriels, la nouvelle loi n'aurait pas eu d'incidence immédiate sur le nombre de pourriels aux États-Unis. D'après trois vendeurs de filtres contre les pourriels, une faible proportion, entre 1 p. 100 et 10 p. 100, des pourriels envoyés à des adresses aux États-Unis au cours de la semaine suivant l'introduction de la loi en janvier 2004 était conforme aux exigences de la loi en matière d'étiquetage. De plus, un vendeur a dit que le volume de pourriels envoyés au cours de cette période a en fait augmenté. Les analyses indiquent que l'application stricte de la loi est essentielle si elle doit avoir le moindre effet.

Ce sera extrêmement difficile de faire appliquer des lois de ce genre. Serions-nous capables de faire appliquer efficacement une telle loi?

Le sénateur Oliver: Dans l'exemple que vous donnez, le délai est très court. Après l'adoption d'une nouvelle loi et d'un nouveau règlement, il faut élaborer de nouvelles manières de faire et identifier les phénomènes, et il faut donc du temps avant que tout

short weeks in your example, there was not the time for people to learn and for the enforcement agents to get up to speed in their work.

We have to give something like that a little more time. It seems that the essence of the problem you talked about is whether I am certain that spam is bad, because society is such that we want to communicate commercially by e-mail and receive messages about new products, about buying and selling, and about everyday happenings. Why call that spam? I do not call that spam. My concern has been spam that includes advertising for Viagra, breast implants and other body part enhancements. We now know that more than 50 per cent of the e-mails I receive, and more than 50 per cent of what you receive, are things that I do not think any Canadian truly wants to receive. It is certainly not what we would want our children and grandchildren to receive.

All of the statistics show that unless we take action, either internationally or by law or by education, it will worsen. Instead of being 50 per cent, by this time next year it will be 70 per cent or 80 per cent. Soon the Internet will be so clogged it will be closed. We will not even be able to send an ordinary message. That is why we have to act now.

I am in favour of using the Internet, which I do all the time, for good commercial and other purposes. However, we should be afraid of the growing significance of spam — unwanted, illicit, fraudulent, pornographic e-mails taking up space. As you know, the space used in the Internet is a broadband that has to be paid for by the ISPs. They have a limited amount of money for that cost. If we all want to continue to use the Internet and have it grow in a meaningful way, then we have to do something about the scourge of spam.

As you heard me say repeatedly, I am not so wedded to this one little piece of proposed legislation that I am saying this is the be-all and end-all, because it is not that. However, we must have a concerted, all-party, all-stakeholder approach to this problem.

Senator Merchant: I appreciate that and I thank you for bringing this forward. There is always an audience for this material. We can say that we do not want this kind of information received by our children and grandchildren, and I agree. However, that may not be the view of all people; some, obviously, respond to these ads. There is a market for these kinds of things and I just do not know how much we can control what other people think, do and want.

cela parvienne jusqu'à ceux qui doivent respecter la loi. Au cours des quelques brèves semaines de votre exemple, les gens n'ont pas eu le temps d'apprendre et les agents d'application de la loi n'ont pas eu le temps de se mettre au travail.

Il faut laisser faire le temps dans un cas comme celui-là. On dirait que vous vous demandez essentiellement si je suis certain que le pourriel est mauvais, parce que la société est telle que nous voulons pouvoir communiquer commercialement par courriel et recevoir des messages sur de nouveaux produits, sur l'achat et la vente et sur tout ce qui se passe quotidiennement. Pourquoi appeler cela du pourriel? Je n'appelle pas cela du pourriel. Ce qui m'inquiète, ce sont les messages pourriels qui comprennent des annonces de Viagra, d'implants mammaires et d'autres renforts d'organes corporels. Nous savons maintenant que plus de 50 p. 100 des courriels que je reçois et plus de 50 p. 100 de ceux que vous recevez sont des messages qu'aucun Canadien, à mon avis, ne veut vraiment recevoir. Chose certaine, nous ne voudrions pas nos enfants et nos petits-enfants les reçoivent.

Toutes les statistiques montrent qu'à moins que nous ne prenions des mesures, que ce soit à l'échelle internationale ou par la loi ou par l'éducation, la situation va empirer. Au lieu de se situer à 50 p. 100, à la même date l'année prochaine, ce sera 70 p. 100 ou 80 p. 100. Bientôt, l'Internet sera tellement engorgé qu'il faudra le fermer. Nous ne pourrons même plus envoyer le moindre message ordinaire. C'est pourquoi il faut agir maintenant.

Je suis en faveur de l'utilisation de l'Internet; je m'en sers constamment, à des fins commerciales légitimes et à d'autres fins. Cependant, nous avons tout lieu de craindre l'amplification du phénomène du pourriel, je veux dire les courriels non sollicités, illégaux, frauduleux, pornographiques, qui accaparent tout l'espace. Comme vous le savez, l'espace utilisé pour l'Internet est une large bande passante que les fournisseurs de services Internet doivent payer. Ils ont des sommes limitées pour absorber ce coût. Si nous voulons tous continuer à utiliser l'Internet, si nous voulons que sa croissance se poursuive de manière utile, alors nous devons faire quelque chose pour enrayer le fléau du pourriel.

Comme vous me l'avez entendu dire à maintes reprises, je ne tiens pas mordicus et de façon exclusive à cette petite mesure législative et je ne dis pas que c'est la solution absolue, ni une panacée, parce que ce n'est pas le cas. Nous devons toutefois adopter face à ce problème une approche concertée, multipartite, multi-intervenants.

Le sénateur Merchant: Je comprends cela et je vous remercie d'avoir soulevé cette problématique. Il y a toujours un auditoire pour ces messages. Nous pouvons toujours dire que nous ne voulons pas que de tels messages soient reçus par nos enfants et nos petits-enfants, et je suis d'accord. Cependant, ce n'est pas nécessairement tout le monde qui est de cet avis; il est évident qu'il y a des gens qui mordent à ces publicités. Il y a un marché pour ce genre de choses et je ne sais vraiment pas dans quelle mesure nous pouvons contrôler ce que les autres pensent, font et veulent.

Senator Oliver: We can educate them. I have been told that some people not only open these invitations from foreign countries asking them to divulge their bank account numbers so a deposit of millions can be made to their account to help someone out. Some people have actually given their bank account numbers and then sent personal cheques for \$50,000. They lost their money.

Senator Merchant: It is a problem.

The Chairman: Senator Oliver, I will limit myself to three questions — two about the definition of “spam.” I will try to explain the first one.

You agreed earlier, in responding to Senator Day, that as it is written, your definition of “spam” would include messages such as those that we received in large numbers on Bill C-250, and on other bills. Many of those messages, in my experience, go to everyone in Parliament — all MPs and senators — and the majority of them are sent by individuals, even if they are form letters. I do not know whether we can expect individuals to meet all the criteria set out in this bill for the sending of spam, such as identifying it and checking to see that the recipient is not on the no-spam list. It strikes me that perhaps we would be setting up a barrier to citizens’ communications with their representatives in Parliament.

Are you concerned about that? Do you think this might be open to a Charter challenge?

Senator Oliver: My answer is no, and no. The definition on page 2 says that it does not include a message sent by a person to another person with whom they have an existing commercial or personal relationship.

The Chairman: What commercial relationship do I have with the people who write to me about Bill C-250?

Senator Oliver: Do you want those messages stopped?

The Chairman: No. I want to stop all the junk that we have been talking about all morning, or at least control it.

Senator Oliver: You do not want the mail on Bill C-250 stopped.

The Chairman: I want citizens to be free to communicate with me in the same way that we receive mass mailings and petitions.

Senator Oliver: Do you want that even though you may receive the same e-mail 1,000 times in one day?

The Chairman: Yes.

Senator Oliver: Well, that surprises me.

The Chairman: That is part of my responsibility as a senator.

Senator Oliver: You are saying that you want to receive the same e-mail 1,000 times in one morning.

Le sénateur Oliver: Nous pouvons faire leur éducation. On m'a dit qu'il y a des gens qui ouvrent ces messages et qui acceptent l'invitation provenant d'un pays étranger et leur demandant de divulguer leur numéro de compte en banque pour qu'on puisse y déposer des millions de dollars afin d'aider quelqu'un. Il y a des gens qui ont donné leur numéro de compte en banque et qui ont envoyé des chèques personnels au montant de 50 000 \$. Ils ont perdu leur argent.

Le sénateur Merchant: C'est un problème.

La présidente: Sénateur Oliver, je vais me limiter à trois questions, dont deux sur la définition de «pourriel». Je vais essayer d'expliquer ma première question.

Vous avez convenu tout à l'heure en répondant au sénateur Day que dans sa forme actuelle, votre définition de «pourriel» engloberait des messages comme ceux que nous avons reçus en grand nombre sur le projet de loi C-250 et d'autres projets de loi. Beaucoup de ces messages, d'après mon expérience, sont envoyés à tous les parlementaires, tous les députés et sénateurs, et la majorité sont envoyés par des particuliers, même si ce sont des lettres types. J'ignore si nous pouvons escompter que des particuliers vont respecter tous les critères établis dans ce projet de loi pour l'envoi de pourriels, par exemple le fait d'identifier le message et de vérifier que le destinataire ne figure pas sur une liste d'interdiction du pourriel. Une chose me frappe: peut-être que nous érigerions une barrière empêchant les citoyens de communiquer avec leur représentant au Parlement.

Cela vous inquiète-t-il? Pensez-vous que cela pourrait-être contesté en invoquant la Charte?

Le sénateur Oliver: Ma réponse est non et non. La définition de la page 2 précise que cela n'inclut pas un message envoyé par une personne à une autre personne avec laquelle elle a une relation commerciale ou personnelle existante.

La présidente: Quelle relation commerciale ai-je avec les gens qui m'écrivent au sujet du projet de loi C-250?

Le sénateur Oliver: Voulez-vous faire bloquer ces messages?

La présidente: Non. Je veux bloquer tout le courrier poubelle dont nous avons parlé toute la matinée, ou tout au moins l'enrayer.

Le sénateur Oliver: Vous ne voulez pas faire bloquer le courrier sur le projet de loi C-250.

La présidente: Je veux que les citoyens soient libres de communiquer avec moi de la même manière que nous recevons des envois postaux et des pétitions.

Le sénateur Oliver: Voulez-vous cela, même si vous pourriez recevoir le même courriel 1 000 fois le même jour?

La présidente: Oui.

Le sénateur Oliver: Eh bien, cela m'étonne.

La présidente: Cela fait partie de ma responsabilité en tant que sénateur.

Le sénateur Oliver: Vous dites que vous voulez recevoir le même courriel 1 000 fois en une seule matinée.

The Chairman: If people sent 1,000 postcards, would we try to control that?

Senator Oliver: Receiving 1,000 postcards would come close to being considered junk mail.

The Chairman: I guess we see this bill from slightly different perspectives. I have clarified what you are trying to do. I will ask one other question, also on the definition of "spam" as one or more unsolicited messages sent and received. I wonder if that definition would not have some unintended consequences. I will give one example with which you, as an experienced chair of committees, are very familiar. For example, the committee is holding hearings on an item and the clerk of the committee is asked to get in touch with potential witnesses. He or she sends an unsolicited message to a stranger, perhaps Professor Geist, whom we do not necessarily know, to ask if he would testify before the committee.

Does that come under the definition of spam? It is an unsolicited message.

Senator Oliver: No, not at all. You would have to review some of the language used by the OECD. Spam is not just unsolicited, commercial and unwanted messages; it is those containing illegal or offensive content. What would be illegal or offensive about writing to a professor asking if he would like to appear before a committee?

It is no different from letters that I get from schools asking me to come and speak about the Senate of Canada. The letters are unsolicited, but they are not offensive.

The Chairman: In clause 9(1) on page 7 it says that every person who authorizes an agent to send e-mail on their behalf must promptly notify the minister that the agent is so authorized.

Did you mean who authorizes an agent to send spam or just any e-mail? All of our assistants send e-mail on our behalf on a regular basis.

Senator Oliver: Yes. E-mail means a message from a sender to one or more recipients transmitted by the Internet. That refers to an ISP. Let me check the ISP.

An Internet service provider means the person who provides the service to give the public access to the Internet. This was an attempt to give the minister some authority over the gatekeeper, so to speak.

The Chairman: It is not supposed to just scoop up everyone who is authorized to communicate on behalf of someone else?

Senator Oliver: No.

Senator Phalen: To follow-up on that, what would happen if we had e-mails that included the word "sex," or "drugs", et cetera, on behalf of some community organization or church. Would that be filtered out?

La présidente: Si les gens envoyait 1 000 cartes postales, essaieront-nous de contrôler ce flot?

Le sénateur Oliver: Mille cartes postales reçues, cela frôlerait le pourriel.

La présidente: Je crois que nous avons des points de vue différents sur ce projet de loi. J'ai clarifié ce que vous essayez de faire. Je vous pose une autre question qui porte aussi sur la définition du mot «pourriel» soit un ou plusieurs messages non sollicités qui sont envoyés et reçus. Je me demande si cette définition n'a pas des conséquences inattendues. Je vous donne un exemple dont vous êtes bien au fait, en tant que président de comités, qui connaît bien les règles. Par exemple, le comité se réunit pour étudier une question, on demande au greffier du comité de contacter des témoins potentiels. Le greffier/la greffière envoie un message non sollicité à un étranger, peut-être au professeur Geist, que nous ne connaissons pas nécessairement, pour lui demander s'il vient témoigner devant le comité.

Est-ce que cela entre dans la définition du pourriel? Il s'agit de message non sollicité.

Le sénateur Oliver: Non, pas du tout. Il faudrait revoir certains des termes utilisés par l'OCDE. Le pourriel ne définit pas seulement les messages non sollicités, publicitaires et non désirés. Les pourriels renferment un contenu illégal ou vulgaire. Qu'est-ce qui serait illégal ou vulgaire dans un message adressé à un professeur pour lui demander s'il peut se présenter devant un comité?

Ce n'est aucunement différent des lettres que m'adressent des écoles pour me demander de venir leur parler du Sénat du Canada. Ces lettres ne sont pas sollicitées, mais elles ne sont pas vulgaires.

La présidente: Au paragraphe 9(1), page 7, il est dit que quiconque autorise un agent à envoyer un courriel en son nom doit aviser le ministre sans délai du nom de l'agent autorisé.

Voulez-vous dire qui autorise un agent à envoyer du pourriel ou n'importe quel courriel? Tous nos assistants envoient régulièrement du courriel en notre nom.

Le sénateur Oliver: Oui. Le courriel est un message qu'un expéditeur envoie par l'Internet à une ou plusieurs personnes. Cela se rapporte à un FSI. Permettez-moi de consulter la définition du FSI.

Un fournisseur de services Internet est défini comme la personne qui fournit un service permettant au public d'avoir accès à l'Internet. Cela visait à donner au ministre une certaine autorité sur le portier, pour ainsi dire.

La présidente: N'est-ce pas pour mettre dans le même panier tous ceux qui sont autorisés à communiquer au nom de quelqu'un d'autre?

Le sénateur Oliver: Non.

Le sénateur Phalen: Que se passerait-il si nous recevions des courriels contenant le mot «sex» ou «drogue», et cetera, envoyés au nom d'une organisation communautaire ou d'une église. Seraien-t-ils filtrés?

Senator Oliver: It depends upon the nature of the filter. You can put a filter on your computer that will filter everything. The scientists are working on a filter that will only filter out the types of things that you have already told the program are fraudulent, pornographic, sexist or racist — all the things that you want to block.

As I said earlier, there is no company in the world, not even Microsoft, that has a filter so sensitive as to do that. There is no filter that works properly yet.

Most Internet service providers use many different filters as gatekeepers for all e-mails going into their system. However, there is no filter so sophisticated today that it will make the distinctions that you talk about. It does not exist, senator.

Senator Corbin: I was leading into the same area.

When I subscribe to an Internet service, is the ISP shirking any responsibility for the eventual infliction of spam on me? What is the nature of the contract that exists between me as a subscriber and the Internet provider? Is not the onus really on them to protect me from this unwanted pollution?

Senator Oliver: The answer to the question is yes, but the spammers are so sophisticated that they can get around it. They keep changing their codes and their methods.

I ran this bill by some very senior lawyers and ISPs before I brought it to Parliament. One thing that they advised, which is reflected in the bill, is to not be so hard on Internet service providers that they will be ultimately responsible, because there has to be a save harmless clause. They meant that an ISP should take all reasonable precautions to make sure that something pornographic is not sent to your grandchild's e-mail account. The ISP should be able to show that they have taken all reasonable precautions by buying the state-of-the-art filter, by hiring someone to make sure that this is right, by checking identities and so on. If spam still gets through, the bill has a clause saying notwithstanding that, you cannot turn around and sue the ISP. It is a save harmless clause.

ISPs are the gatekeepers, but there is a limit to what they can do. Currently, the expertise of the spammers is better than any filter. We cannot really attack the ISPs when they have done their best.

Senator Corbin: Has an ISP ever been brought to court over that issue, to your knowledge?

Senator Oliver: I do not know if they have been brought into court, but a number of people have complained to them privately. I have personally met with the ISP association and with a number of ISPs. However, I do not know the answer to that question.

Le sénateur Oliver: Cela dépend du filtre. Vous pouvez installer dans votre ordinateur un filtre pour tout filtre. Les scientifiques travaillent sur un filtre qui ne filtrera que ce que vous avez déjà désigné au programme comme étant frauduleux, pornographique, sexiste ou raciste — tout ce que vous voulez bloquer.

Comme je l'ai dit plus tôt, aucune compagnie au monde, même pas Microsoft, ne possède un filtre capable de faire cela. Il n'y a pas, à ce jour, de filtre vraiment efficace.

La plupart des fournisseurs de services Internet ont large éventail de filtres comme portiers pour filtrer tous les courriels qui entrent dans leur système. Cependant, les filtres utilisés aujourd'hui ne sont pas assez sophistiqués pour faire la distinction dont vous parlez. Il n'existe pas, sénateur.

Le sénateur Corbin: Je voulais parler du même sujet.

Quand je m'abonne à un service Internet, est-ce que le FSI se dégage de toute responsabilité si je reçois du pourriel? Quel type de contrat existe entre moi, en tant qu'abonné, et le fournisseur de services Internet? Ne doit-il pas me protéger de cette pollution non désirée?

Le sénateur Oliver: La réponse est oui, mais les polluposteurs sont tellement sophistiqués qu'ils peuvent le contourner. Ils changent continuellement leur code et leur méthode.

Avant de le présenter au Parlement, j'ai demandé à quelques avocats très chevronnés et à des FSI d'examiner le projet de loi. Ils m'ont recommandé une chose, entre autres, que l'on retrouve dans le projet de loi, c'est de ne pas avoir une ligne aussi dure envers les fournisseurs de services Internet en les tenant responsables au bout du compte, car il doit y avoir une disposition de non-responsabilité. Ils voulaient dire par là qu'un FSI devrait prendre toutes les précautions nécessaires pour s'assurer qu'aucun contenu pornographique n'est envoyé à l'adresse électronique de votre petit-fils. Les FSI devraient pouvoir prouver qu'ils ont pris toutes les précautions raisonnables en achetant le filtre de technologie de pointe, en recrutant quelqu'un pour faire les vérifications, en contrôlant les identités et ainsi de suite. Si du pourriel continue à passer, le projet de loi a une disposition qui énonce qu'en dépit de cela, les FSI ne peuvent pas être poursuivis en justice. Il s'agit d'une disposition de non-responsabilité.

Les FSI sont les portiers, mais il y a des limites à ce qu'ils peuvent faire. Aujourd'hui, l'expertise des polluposteurs leur permet de contourner n'importe quel filtre. Nous ne pouvons pas vraiment attaquer les FSI quand ils font de leur mieux.

Le sénateur Corbin: À votre connaissance, est-ce qu'un FSI a été poursuivi en justice à ce sujet?

Le sénateur Oliver: Je ne sais pas s'ils ont été poursuivis en justice, mais beaucoup de gens ils ont reçu beaucoup de plaintes d'individus. J'ai rencontré une association de FSI et quelques FSI. Mais, je ne peux pas répondre à votre question.

Senator Corbin: That is fair. Let us take an extreme view with respect to your bill. We would all wish and hope that with the constant improvement in technology, this issue will, sooner or a little later, disappear into thin air. Therefore, we will not need your bill. Is that possible?

Is that a credible stance? Is it an act of faith in technology? This initiative would no longer have its raison d'être?

Senator Oliver: Earlier, I quoted Michael Eisen of Microsoft. I will read what he said again:

I am optimistic that we are seeing the light at the end of the tunnel for the first time, in large part because of the success we are enjoying as we develop increasingly better technological tools, as we see legislation in Canada and in other places either be contemplated or put in place, and as we see litigation against the world's leading spammers.

He is saying that their technology is improving. He says in this article that they have technology now that will stop about 90 per cent of spam. As I read him, he is saying that we still need legislation because when it gets through, we have to be able to take action, civilly and criminally, against the spammer to keep control.

It is like a dam. The floodwaters are coming. You have the best dam you could possibly build. The pressure is mounting, and finally a little trickle will get through. As soon as that one trickle gets through, there will be more. Once that first trickle gets through, you can use a law to start jamming it immediately. In the absence of that, what do you have? It may take a year to get the technology to stop up the latest hole.

Having a good, proper piece of legislation is a wonderful backstop.

The Chairman: This is not about your bill, Senator Oliver, but a question to help deepen our understanding.

I am a little puzzled by the fact that I receive very little of this material on my home Internet account. Enough creeps through so that I see a little of it, including some of the really awful stuff.

I am wondering why that would be. Is it because I have an ISP with really good filters? Is it because I never buy anything on the Internet so my name is not known? Why would that be?

Senator Oliver: You probably have a different Internet service provider from the one you have here, for one thing. Second, because you are not using it to buy a lot — and that goes back to the education issue — you are not clicking on a lot of these messages just to have a peek.

The Chairman: Never.

Senator Oliver: However, it depends on the Internet service provider and their filter.

The Chairman: Okay. I guess what I am really saying is this is not quite like Sisyphus; you can get at least part way up the hill, so it is not pointless.

Le sénateur Corbin: D'accord. Adoptons un point de vue plus extrême au sujet de votre projet de loi. Nous espérons tous que les progrès permanents de la technologie permettront de résoudre tôt ou tard ce problème. Dans ce cas, votre projet de loi deviendrait inutile. Cela est-il possible?

Est-ce un point de vue crédible? Est-ce une confiance en la technologie? Cette initiative n'aurait plus de raison d'être?

Le sénateur Oliver: Tout à l'heure, j'ai cité Michael Eisen de Microsoft. Je vais vous relire ce qu'il a écrit:

Je crois que, pour la première fois, nous apercevons la lumière au bout du tunnel, en grande partie, grâce à la fabrication d'outils technologiques de plus en plus perfectionnés, grâce aux lois élaborées où mises en vigueur au Canada et ailleurs et grâce aux procès intentés contre les plus grands polluposteurs au monde.

Il écrit que leur technologie s'améliore. Son article signale que la technologie actuelle leur permet de filtrer 90 p. 100 du pourriel. Selon lui, nous avons encore besoin de mesures législatives, car, une fois qu'elles seront adoptées, nous pourrons poursuivre, au plan civil et pénal, les polluposteurs afin de garder le contrôle.

C'est comme un barrage, les eaux de crue arrivent. Vous avez le meilleur barrage au monde. La pression augmente, et finalement, il y aura une petite fuite. Dès qu'il y a une fuite, il y a en aura d'autres. Dès que vous détectez cette fuite, vous utilisez une loi une boucher immédiatement. S'il n'y a pas de loi, que pouvez-vous faire? Il faudrait attendre une année avant de pouvoir boucher le dernier trou grâce à la technologie.

Une bonne mesure législative adéquate est un excellent filet de sécurité.

La présidente: Sénateur Oliver, cette question ne se rapporte pas à votre projet de loi, mais elle nous permettra de mieux comprendre.

Je suis un peu confuse, car je n'ai reçu que très peu de pourriels à mon adresse électronique à la maison. Quelques-uns arrivent à s'afficher, certains sont assez répugnants.

Pourquoi? Est-ce parce que mon FSI a un très bon filtre? Parce que je n'achète jamais rien sur Internet, donc mon nom est inconnu? Quelle en est la raison?

Le sénateur Oliver: Premièrement, les fournisseurs de services Internet, chez vous et ici, sont peut-être différents. Deuxièmement, vu que vous ne l'utilisez pas pour acheter beaucoup — et cela revient à la question de l'éducation — vous ne cliquez pas beaucoup dans ces messages pour les afficher.

La présidente: Jamais.

Le sénateur Oliver: Cependant, cela dépend du fournisseur de service Internet et de son filtre.

La présidente: D'accord. Ce que je veux vraiment dire c'est que ça ne ressemble pas à Sisyphus; au moins vous pouvez monter un peu la colline, alors ce n'est pas complètement inutile.

Senator Oliver: I am hoping you will have Mr. Binder from Industry Canada appear here. He told me in my office that substantially more than 50 per cent of what he gets in his office is spam, and they have many filters. Indeed, the figure is substantially higher.

The Chairman: I am not disputing all these statistics. Maybe I should not have said out loud that I have been leading this charmed life.

Senator Oliver: Wait until you get home tonight.

Senator Corbin: I cannot help but think of our media study, and some of the conflictual areas within the regulations spectrum of that particular field. I wish to ask Senator Oliver who in Canada at the federal level — amongst the various departments, agencies, commissions, call them what you want — would have the ultimate responsibility for dealing with and policing this whole problem area? I am led to believe that it is spread out now between various groups. Should there not be one entity empowered to deal with all aspects of it?

Senator Oliver: You are correct, and you are correct. I think there should be one agency. Right now, as you know, we have the Criminal Code, the Competition Bureau and Industry Canada — we have many different acts, rules and regulations spread over many different departments. Frankly, we need a coordinated approach within Canada — it is an excellent point.

Senator Merchant: It says here that on January 31, 2001, some Internet service providers estimated that spam costs consumers about \$2 to \$3 a month. Consumers reportedly are charged higher fees by Internet service providers that must invest in resources to upgrade equipment to manage the high volume of e-mail, deal with consumer complaints and mount legal challenges to junk e-mailers.

Do you know what the costs are to consumers now? This was 2001.

Senator Oliver: It is even higher.

Senator Merchant: How is it progressing? What can we anticipate in 5 or 10 years?

Senator Oliver: It is increasing. In 2002, commercial spam was costing the United States more than U.S. \$8 billion. In Canada, commercial spam cost Canadians more than \$1 billion last year, and this year it is expected to be close to \$3 billion. That is in lost productivity, the cost of filters, of extra personnel, of bandwidth — those costs are being passed on to the consumer and it is escalating.

Senator Merchant: Of course, some of these are borne by the ISPs, so they are unhappy. However, you think the consumer pays a high price for this.

Senator Oliver: Some of the costs are being passed on to the consumer.

Le sénateur Oliver: J'espère que vous demanderez à M. Binder d'Industrie Canada de se présenter devant le comité. Il m'a dit, dans mon bureau, que plus de 50 p. 100 des messages qu'il reçoit dans son bureau sont des pourriels et ils ont beaucoup de filtres. En vérité, le pourcentage est beaucoup plus élevé.

La présidente: Je ne réfute pas toutes ces statistiques. Peut-être n'aurais-je pas vous dire que je reçois si peu de courriels.

Le sénateur Oliver: Attendez de revenir ce soir à la maison.

Le sénateur Corbin: Je ne peux m'empêcher de penser à notre étude sur les médias et à certains éléments conflictuels dans la réglementation de ce domaine particulier. Je voudrais demander au sénateur Oliver, qui au Canada et au niveau fédéral — dans les divers services, les organismes, les commissions, appelez-les comme vous voulez — aurait la responsabilité ultime d'appliquer la loi dans ce secteur et de régler le problème? Je suis porté à croire que cette responsabilité s'étend à plusieurs groupes. Ne devrait-il pas y avoir une seule entité habilité à traiter tous les aspects de ce problème?

Le sénateur Oliver: Vous avez tout à fait raison. Je pense qu'il faudrait un organisme. Aujourd'hui, comme vous le savez, nous disposons du Code criminel, du Bureau de la Concurrence et d'Industrie Canada — nous avons plusieurs lois, règlements et réglementations parsemés dans divers services. Franchement, il faut une approche coordonnée à l'intérieur du Canada — c'est une excellente idée.

Le sénateur Merchant: Il est dit ici que, le 31 janvier 2001, des fournisseurs de service Internet ont évalué que le pourriel coûtait environ 2 à 3 \$ par mois aux consommateurs. Les consommateurs reçoivent des factures plus élevées de la part des fournisseurs de service Internet qui doivent investir dans les ressources pour améliorer l'équipement en vue de gérer le grand volume de messages électroniques, de traiter les plaintes des clients et de poursuivre en justice les pollueurs.

Savez-vous ce qu'il en coûte aux clients aujourd'hui? Ces chiffres étaient ceux de 2001.

Le sénateur Oliver: Les coûts sont encore plus élevés.

Le sénateur Merchant: Quel est le taux d'augmentation? Quelles sont les prévisions dans cinq ou dix ans?

Le sénateur Oliver: Ils augmentent. En 2002, le pourriel publicitaire coûtait plus de huit milliards de dollars américains aux États-Unis. Au Canada, le pourriel publicitaire a coûté plus d'un milliard de dollars l'an dernier et, pour cette année, on s'attend à environ trois milliards de dollars. Cela est dû à la perte de productivité, le coût des filtres, du personnel additionnel, des bandes passantes — ces coûts sont transférés aux clients et ne cessent d'augmenter.

Le sénateur Merchant: Bien sûr, les FSI assument certains de ces coûts, et ils en sont mécontents. Cependant, vous estimatez que le client paie trop pour cela.

Le sénateur Oliver: Certains de ces coûts sont transférés aux clients.

Senator Merchant: It would be good to put a figure on it, because this would mean something to the public as we are trying to educate them about why we are bringing forth this regulation. As I say, there is a certain group — and I am included in that — that is always worried about too much regulation in our lives. Some of us do not perceive that as a good way to go.

Also, Madam Chair, and perhaps Senator Oliver can tell us about this, there is a group called the Direct Marketing Association, DMA. I do not know if they exist in Canada, but apparently they are hoping to demonstrate that self-regulation can work. They launched a new service, called the e-mail preference service, for consumers who wish to opt out of receiving UCE; they can register at the association's Web site. They are arguing that instead of banning unsolicited commercial e-mail, individuals should be given the opportunity to notify the centre that they want to be removed from its mailing list. It is an opt-out option. There is a registry in the United States, I think, concerning unsolicited phone calls. I do not know how it has worked. I do not think it has.

Senator Oliver: No, it has not. It is my opinion that the proposal is unrealistic and the spammers are much too sophisticated. It just would not work.

Senator Merchant: Can we hear from these people?

Senator Oliver: I think you should.

The Chairman: That sounds like excellent idea. Also, on your earlier question about costs, I think that is clearly an area that we will want to pursue with a number of witnesses. Any information that you can provide, Senator Oliver, will be most gratefully received. However, we also have not only an interest but a duty to pursue this issue with other witnesses who appear before us.

Senator Oliver: I would like to say that self-regulation, education, the law, international cooperation and regulation are all part of it. Regulation and self-regulation are only components of this puzzle; alone, they will not resolve it, in the same way that this bill alone will not resolve the problem. It must be coordinated, but I personally believe that having a Canadian law is part of the solution.

I would also hate to see every one of the provinces and territories come up with their own anti-spam law. Then we would be right back in the stew again. If we are going to have a law, we would be much better off with a federal law. Following on what Senator Day said earlier, maybe we should even consider coordinating some of the other factors so that we have one main law.

Senator Day: The material that we were given in preparation for our session today brings to our attention that Industry Canada issued a discussion paper, entitled "Spam Discussion Paper," in January 2003. Was that part of your discussion, and the results of that discussion that were sent out to various stakeholders and people within the industry?

Le sénateur Merchant: Il serait bon d'avoir un chiffre, ainsi le public se fera une idée puisque que nous essayons de lui expliquer les raisons pour lesquelles nous proposons cette réglementation. Ainsi que je l'ai dit, il y a un certain groupe — et j'en fais partie — qui se préoccupe toujours de trop de lois dans nos vies. Certains d'entre nous estiment que ce n'est pas la meilleure voie à suivre.

Aussi, madame la présidente, et peut-être le sénateur Oliver peut nous en parler, il y a un groupe appelé Direct Marketing Association, DMA. Je ne sais pas s'il existe au Canada, mais apparemment il espère montrer que l'autoréglementation peut fonctionner. Il offre un nouveau service, appelé «e-mail preference service» aux clients qui désirent bloquer le courriel qu'ils reçoivent; ils peuvent s'inscrire sur le site Internet de l'association. Le DMA pense qu'au lieu d'interdire le courriel publicitaire non sollicité, les individus devraient avoir la possibilité de demander au centre de les supprimer de sa liste d'envoi. C'est une option de non-participation. Je crois que les États-Unis ont un registre concernant les appels téléphoniques non sollicités. Je ne sais pas si cela a fonctionné. Je ne crois pas.

Le sénateur Olivier: Non, cela n'a pas fonctionné. À mon avis, la proposition est irréaliste et les polluposteurs sont trop sophistiqués. Ça ne fonctionnera pas.

Le sénateur Merchant: Est-ce qu'on pourrait entendre les témoignages des personnes de ce groupe?

Le sénateur Olivier: Je crois que vous devriez.

La présidente: Ça à l'air d'être une excellente idée. Au sujet de votre question de tout à l'heure sur les coûts, je pense que c'est un sujet que nous devrions approfondir avec des témoins. Sénateur Oliver, tous les renseignements que vous pouvez fournir seront très appréciés. Non seulement il y va de notre intérêt, mais aussi de notre devoir de continuer à examiner cette question avec d'autres témoins qui comparaîtront.

Le sénateur Olivier: Je voudrais dire que l'autoréglementation, l'enseignement, la loi, la coopération internationale et la réglementation en font toute partie. La réglementation et l'autoréglementation ne sont que des composants de ce puzzle; ces deux composants seuls ne régleront pas le problème, de même que ce projet de loi tout seul ne résoudra pas le problème. Il faut une coordination, mais je crois personnellement qu'une loi canadienne fait partie de la solution.

Je ne souhaite pas que chaque province et territoire promulgue sa propre loi antipourrielle. Si cela arrivait, on serait de nouveau dans le pétrin. Si nous devons avoir une loi, il serait préférable qu'elle soit loi fédérale. Pour continuer dans la lignée que ce que disait le sénateur Day tout à l'heure, nous devrions peut-être même considérer avoir une coordination avec certains autres facteurs afin d'avoir une loi principale.

La documentation que l'on nous a remise pour préparer la séance d'aujourd'hui indique la publication par Industrie Canada d'un document de travail intitulé «Multipostage, document de discussion» en janvier 2003. Cela faisait-il partie de votre discussion et est-ce que les résultats de cette discussion ont été communiqués aux divers intervenants de l'industrie?

Senator Oliver: No, although I have the paper and I read it. My discussions with the minister concerning a round table took place just a few weeks ago, and it is yet to be held.

Senator Day: When we have Industry Canada here, we will want to know if they have had any feedback from that year-old discussion paper.

Senator Oliver: They have had some feedback on it.

Senator Day: We will pursue that.

This is a point of clarification. Did I hear you say that spam was a major concern in Quebec?

Senator Oliver: I said that. I have had a number of inquiries from people in the province of Quebec, particularly the media, about the bill. I have done a number of media interviews in the province of Quebec with papers large and small, periodicals and others. There has been more interest in the province of Quebec in this bill than any other province. I have had calls from the Northwest Territories and B.C., but there have been more from the province of Quebec.

Senator Day: Do you have an indication that that is because there is more spam in Quebec, or is it because the users do not want it on their monitors?

Senator Oliver: I do not know the answer; but I was told by the media, in the various interviews that I have done, that it is an issue of concern. Senator Fraser may have a better answer for that than I.

The Chairman: I just told you, I do not get it.

Senator Corbin: Senator Oliver is bilingual, so there is a natural appeal.

The Chairman: I have no idea what the reason is and it is certainly worth looking into. It might be partly, as Senator Comeau observed earlier, that the word for spam in French, "pourriel," is more derogatory, more likely to alert people to the realization that they are dealing with something they should not have to.

Senator Oliver, I thank you very much, not only for your appearance but also for all the work you have done in bringing this issue forward. It is always a wonderful thing to see an individual senator carry an issue in this way. I am grateful to you as an individual senator, but also on behalf of the committee, I thank you for this day's proceedings, which have been extremely interesting and informative.

The committee adjourned.

Le sénateur Oliver: Non, même si j'ai le document et que je l'ai lu. Mes discussions avec le ministre concernant une table ronde ont eu lieu il y a juste quelques semaines; la table ronde n'a pas encore eu lieu.

Le sénateur Day: Quand les témoins d'Industrie Canada comparaîtront, nous devrons savoir s'ils ont reçu des commentaires sur ce document de discussion publié il y a un an.

Le sénateur Oliver: Ils en ont reçu quelques-uns.

Le sénateur Day: Nous y reviendrons.

À des fins de clarification. Vous ai-je entendu dire que le pourriel était un problème important au Québec?

Le sénateur Oliver: Je l'ai bien dit. Quelques Québécois, surtout les médias, m'ont posé des questions concernant le projet de loi. J'ai accordé quelques interviews à des grands et petits journaux et des périodiques de la province du Québec. Ce projet de loi a suscité plus d'intérêt dans la province du Québec que dans toute autre province. J'ai eu des appels des Territoires du Nord-Ouest et de la Colombie-Britannique, mais la plupart étaient de la province du Québec.

Le sénateur Day: Pensez-vous que cela est dû au fait qu'il y a plus de pourriels au Québec ou parce que les utilisateurs n'en veulent pas sur leurs écrans?

Le sénateur Oliver: Je ne sais pas; mais les médias m'ont dit, au cours d'interviews, que c'était un sujet de préoccupation. Le sénateur Fraser peut avoir une meilleure réponse à ce sujet.

La présidente: Je viens de vous le dire, je n'en reçois pas.

Le sénateur Corbin: Le sénateur Oliver est bilingue, alors cela va de soi.

La présidente: Je n'ai aucune idée de ce que peut-être la raison, il serait toutefois bon de vérifier. Ce pourrait-être dû en partie, comme le sénateur Comeau l'a fait remarquer tout à l'heure, au fait que le mot pour «spam» en français, c'est-à-dire «pourriel» est plus dénigrant, plus à même de signaler aux gens qu'ils ont affaire à quelque chose de plutôt négatif.

Sénateur Oliver, je vous remercie beaucoup, non seulement d'être venu mais aussi de tout le travail que vous avez fait pour présenter cette question. C'est toujours un plaisir de voir un seul sénateur s'occuper d'une question comme vous l'avez fait. Je vous en suis reconnaissant, en tant que sénateur, mais aussi au nom du comité, je vous remercie des délibérations d'aujourd'hui qui ont été extrêmement intéressantes et instructives.

La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESS

The Honourable Senator Donald H. Oliver, Sponsor of the Bill.

TÉMOIN

L'honorable sénateur Donald H. Oliver, parrain du projet de loi.